



Bulletin Officiel

N°7673 Vendredi 14 août 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- INITIEE PAR LA SOCIETE « B.A GLASS B.V »	3
PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	9
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	15
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	19
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	23

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVES

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS	25
SANIMED	26

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE, SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : <https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm>

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

COMMUNIQUE DE PRESSE

- WIFAK INTERNATIONAL BANK « WIFAK BANK : APPEL A LA CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UNADMINISTRATEURS INDEPENDANT (PRESIDENT DU COMITE D'AUDIT) AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE III

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

- SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT

ANNEXE V

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

- SICAV CAPITALISATION PLUS

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- initiée par la société « B.A GLASS B.V »

Par décision n° 42 du 31 juillet 2026, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise la société « B.A GLASS B.V », visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne de Verreries –SOTUVER–.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société « B.A GLASS B.V » (société à responsabilité limitée de droit néerlandais), est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Intermédiaires en bourse chargés du dossier :

- ✓ MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au Green Center- Bloc C 2^{ème} étage. Rue du Lac constance –1053 Les Berges du Lac–, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.
- ✓ Tunisie Valeurs en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis à l'Immeuble Integra. Centre Urbain Nord –1082 Tunis Mahrajène–, est l'établissement chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

-La société « B.A GLASS B.V » détient directement **16 205 315** actions représentant **41,28%** du capital de la Société Tunisienne de Verreries –SOTUVER–.

-La société « B.A GLASS B.V » détient indirectement une action SOTUVER (action détenue par M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société).

-La société « B.A GLASS B.V » a déclaré agir de concert avec le Groupe BAYAHY qui détient **16 205 315** actions représentant **41,28%** du capital de la Société Tunisienne de Verreries –SOTUVER–

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société « B.A GLASS B.V » vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne de Verreries –SOTUVER–qu'elle ne détient pas, soit **6 843 844** actions représentant **17,43%** du capital de la société. La société « B.A GLASS B.V » s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

Il convient de noter que les actionnaires personnes physiques et morales appartenant au Groupe BAYAHY détenant 16 205 315 actions (soit 41,28% des droits de vote de la société), ont manifesté, individuellement, par écrit, leurs décisions de ne pas céder leurs actions dans le cadre de l'offre en question.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **13,390 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB, soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société « B.A GLASS B.V » et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°12 du 02 avril 2026 :

- Autorisant la société à acquérir un bloc de titres lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER-. L'opération en question a été réalisée en date du 16 avril 2026 et a porté sur l'acquisition par la société « B.A GLASS B.V » de **16 204 636** actions SOTUVER représentant **41,280990%** du capital de ladite société.
- Soumettant la société « B.A GLASS B.V » à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- qu'elle ne détient pas.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :**1- Politique industrielle :**

La société « B.A GLASS B.V » n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique industrielle de la SOTUVER.

2- Politique financière :

La société « B.A GLASS B.V » n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique financière de la SOTUVER.

3- Politique sociale :

La société « B.A GLASS B.V » n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique sociale de la SOTUVER.

4- Intentions vis-à-vis du marché boursier :

L'acquéreur n'a pas l'intention de procéder à une Offre Publique de Retrait. Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat obligatoire, la société « B.A GLASS B.V » viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société SOTUVER, elle s'engage à rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché (minimum 10 % du capital) et ce, en vue de maintenir la cotation des titres de la société visée.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et le Groupe BAYAH :

Un accord de vente et d'achat d'actions a été signé en date du 16 décembre 2025 entre la société « B.A GLASS B.V » et le Groupe BAYAH. Les parties sont convenues de la cession d'un bloc de 16 204 636 actions, d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 41,28% du capital de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER ». Cette opération vise à maintenir une participation

égale entre la société « B.A GLASS B.V » et le Groupe BAYAHY au sein du capital de la SOTUVER et ce, dans une volonté de gestion paritaire et de co-contrôle de la société.

Conformément aux dispositions du pacte d'actionnaires et de la déclaration d'intention, la parité est prévue dans la répartition du capital social, sans pour autant être retenue pour la composition du Conseil d'Administration.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **05 août 2026 au 26 août 2026 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leurs intermédiaires agréés administrateurs jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **26 août 2026**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions SOTUVER sera suspendue durant les séances de bourse du **03 août 2026 et du 04 août 2026, et reprendra à partir du 05 août 2026**.

XII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER »

- **Siège social :** Zone industrielle Djebel Elouest, Route Zaghuan Km 21, -1111 Bir Mcharga- BP 48, Tunisie.

- **Téléphone :** (+216) 72 640 650 - **Fax :** (+216) 72 640 701

- **Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.

- **Législation :** La Société est régie par le code des sociétés commerciales. Elle est également régie par la loi N° 2016-71 du 30 septembre 2016, portant loi de l'investissement.

- **Date de constitution :** 01/10/1963.

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité** : Tunisienne

- **Objet social (Article 3 des statuts)** :

La société a pour objet :

- Toute étude technique, économique, financière et commerciale ayant pour but la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tout article en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre, ainsi que la fabrication chimiques annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- L'implantation, la construction, l'installation, l'acquisition, la gestion et l'exploitation de toutes les industries relatives à la fabrication des articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre de produits chimiques annexes ou connexes ainsi que toute opération commerciale y afférente.
- D'une façon générale, toute opération industrielle, commerciale, mobilière, immobilière, financière se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus visés.

- **Identifiant unique** : 0002443J

- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle :

Conseil d'Administration :

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat
M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago	Lui - même	Président ⁽¹⁾	2026-2028 ⁽²⁾
M. Yahia BAYAH	Lui - même	Administrateur	2024-2026 ⁽³⁾
M. Abdelaziz RASSAA	Lui - même	Administrateur indépendant	2024-2026 ⁽³⁾
M. DE SOUSA ARAUJO SOARES Alberto ⁽⁴⁾	Lui - même	Administrateur	2024-2026
M. Khaled BAYAH	Lui - même	Administrateur	2026-2028 ⁽⁵⁾
Mme. ANA ISABEL DUARTE MONTEIRO MOREIRA	Elle - même	Administrateur	2026-2028 ⁽⁵⁾

(1) Le Conseil d'Administration de la SOTUVER tenu le 07/07/2026 a décidé de nommer M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago en tant que Président du Conseil d'Administration pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

(2) Le Conseil d'Administration réuni en date du 13/04/2026 (à 10H00) a pris acte de la démission de M. Taieb BAYAH de son mandat d'administrateur prenant effet à compter de la date de l'enregistrement en bourse de l'acquisition par BA Glass BV de 41,28% du capital social de la SOTUVER et a décidé d'accepter ladite démission et de coopter à compter de cette même date et en remplacement de l'administrateur démissionnaire, M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur.

Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 07/07/2026.

La même Assemblée Générale Ordinaire du 07/07/2026 a renouvelé le mandat de M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2028.

(3) Mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/06/2024.

(4) Le Conseil d'Administration réuni en date du 13/04/2026 (à 9H00) a pris acte des démissions de la CFI et de M. Khaled BAYAH de leur mandat d'administrateur prenant effet à compter de la date de l'enregistrement en bourse de l'acquisition par BA Glass BV de 41,28% du capital social de la SOTUVER et a décidé d'accepter lesdites démissions et à coopter, à compter de cette même date et en remplacement des administrateurs démissionnaires, les personnes suivantes :

-M. DE SOUSA ARAUJO SOARES Alberto ;

-M. SARAIVA CRUZ DE VALADARES COELHO Reinaldo José.

et ce, pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs.

Cette nomination a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 07/07/2026.

(5) L'Assemblée Générale Ordinaire du 07/07/2026 a nommé M. Khaled BAYAH et Mme. ANA ISABEL DUARTE MONTEIRO MOREIRA en tant que nouveaux administrateurs et ce, pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2028.

NB : Il est à signaler que la SOTUVER s'est engagée, en date du 05/06/2026, à lancer, au cours de l'année 2026, deux appels à candidature : un premier pour la désignation d'un administrateur indépendant et un second pour la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires et ce, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement Général de la Bourse.

Direction :

Membres	Qualité	Mandat
M. Khaled BAYAH*	Directeur Général	2026-2030
M. Skander CHAOUACH**	Directeur Général Adjoint	2025-2026

*Constatant l'expiration du mandat de M. Khaled BAYAH en qualité de Directeur Général de la société, le Conseil d'Administration réuni en date du 22/04/2026 a décidé de renouveler ledit mandat pour une période de 4 ans à compter de l'enregistrement en bourse de l'opération de cession de 41,28% du capital social de la SOTUVER au profit de BA Glass BV intervenu le 16/04/2026.

**Nomination par le Conseil d'Administration du 08/09/2025 pour une durée d'une année à compter du 08/09/2025 au 08/09/2026.

Contrôle :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société « AMC Ernst & Young Tunisie » représentée par M.Achref Guermech, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	EY Tower, Avenue Fadhel Ben Achour. Centre Urbain Nord. 1003 Tunis. Tel : (+216) 31 342 111 Fax : (+216) 70 164 810	2025 - 2027*
Société « Conseil Audit Formation (PwC) »** représentée par Mme. Abir MATMATI, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	Immeuble The Screen. Lotissement Les Pins. Zone Nord Est. Les Berges du Lac II. 1053 Tunis. Tel : (+216) 71 160 000 Fax : (+216) 71 861 789	2026 - 2028

* Mandat renouvelé par l'AGO du 20/06/2025. Ledit mandat expire à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

**Nommé par l'AGO du 07/07/2026 dont le mandat expire à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028 et ce, en remplacement de la société « InFirstAuditors » représentée par M. Mohamed TRIKI.

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 39 254 475 dinars
- **Valeur nominale** : 1 dinar
- **Nombre total des droits de vote** : 39 254 475 droits de vote
- **Nombre total des titres** : 39 254 475 actions
- **Nombre d'actionnaires** : 3 124 actionnaires.
- **Structure du capital de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » à la date du dépôt du projet de l'OPA obligatoire :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
B.A GLASS B.V	16 205 315	16 205 315	41,28%	16 205 315	41,28%
Groupe BAYAH	16 205 315	16 205 315	41,28%	16 205 315	41,28%
M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago	1	1	0,00%	1	0,00%
Autres	6 843 844	6 843 844	17,43%	6 843 844	17,43%
Total	39 254 475	39 254 475	100,00%	39 254 475	100,00%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société SOTUVER arrêtés au 31 décembre 2025 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7642 du mercredi 01/07/2026.

4-2 Etats financiers consolidés du groupe SOTUVER arrêtés au 31 décembre 2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7642 du mercredi 01/07/2026.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société SOTUVER arrêtés au 30/06/2026 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7659 du vendredi 24/07/2026.

5- Entreprises comprises dans la consolidation :

Société	Siège social	Pourcentage de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER SA	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1111 Zaghounan - Tunisie	100%	Mère	Intégration Globale
VETRO MEDITERRANEO SARL	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1100 Zaghounan - Tunisie	80%	Filiale	Intégration Globale
SABLES VERRIERS DE TUNISIE SA	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1141 Zaghounan - Tunisie	65%	Filiale	Intégration Globale
ADRIAVETRO SARL	16, Via Marco Polo, 1666020 San Giovanni Teatino (Chieti) Abruzzes - Italie	75%	Filiale	Intégration Globale
SOTUVER GLASS INDUSTRIES SA	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1123 Zaghounan - Tunisie	100%	Filiale	Intégration Globale
SOTUVER GREEN SA	Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1123 Zaghounan - Tunisie	100%	Filiale	Intégration Globale
OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS SA	Rue des Grains, Zone Industrielle Djbel Ouest Bir Mchergua 1123 Zaghounan - Tunisie	45%	Entreprise associée	Mise en Equivalence

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاتناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. نمط الحوكمة: وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة: عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. إدارة المخاطر والفرص: تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. مؤشرات كمية و/أو نوعية: الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها مرحلة انتقالية. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوفية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وأدائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقا لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛
- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:
- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛

- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاات متكررة أو غير مسوأة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أن العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛
 - الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛
 - تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.
- كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية ووسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام التراتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025**.

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Faute de quorum, Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de La société ATELIER DU MEUBLE intérieurs sont invités à assister à la 2^{ème} réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le mercredi 26 Août 2026 à 9h00 à son Siège social sis à Zone industrielle Sidi Daoud, La Marsa, Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour unique suivant :

1. Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration et ce pour un mandat de trois ans (2026-2027 et 2028) qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2028.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SANIMED SA

Siège Social : Route de Gremda KM 10,5 Markez Sahnoun 3012-Sfax –Tunisie

Conformément aux dispositions de la décision générale n°23 du 10 Mars 2020 du Conseil du marché Financier, la société SANIMED SA convoque les actionnaires minoritaires de la société à assister à la réunion de l'Assemblée ELECTIVE qui se tiendra le vendredi 4 Septembre 2026 à 10 h au local de la société SOMOCER sis à Avenue de la bourse Immeuble SAPHIR Bloc B N°B-21 les Berges du Lac 2 Tunis et ce à fin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election et désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires, pour un mandat de trois (3) ans couvrant 2026,2027 et 2028, et qui prendra fin lors de l'assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

L'accès à la réunion se fera sur présentation :

- d'une pièce d'identité pour les personnes physiques.
- d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales.

La délégation de Pouvoir est autorisée par acte signé et légalisé par le mandant.

La liste des candidats retenus, accompagnée des informations prévues à article 22 de la Décision Générale n°23 du 10 Mars 2020 du Conseil du marché Financier, est mise à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

2026- AS – 1036

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -» et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Kheireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemana, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA""- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

Avis des sociétés

COMMUNIQUE DE PRESSE

WIFAK INTERNATIONAL BANK « WIFAK BANK »

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba- 4100 Médenine- Tunisie

Appel à la candidature pour la désignation d'un Administrateurs indépendant (Président du comité d'Audit) Au sein du Conseil d'Administration

1. Objet

En se référant aux exigences légales édictées par l'article 47 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers et l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du Ministre des finances du 15 août 2019 ainsi que des modalités et critères prévues pour la désignation des administrateurs indépendants par la décision générale du CMF n°23 du 10 mars 2020 et la circulaire BCT N° 2021-05 relative à la gouvernance pour les banques et les établissements financiers, et suite à la vacance du poste du président du comité d'Audit, WIFAK BANK lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant qui assurera la présidence du comité d'Audit pour le reste du mandat en cours, couvrant les exercices 2026 et 2027, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

Est considéré membre indépendant au sens de la loi bancaire 2016-48, toute personne n'ayant pas de liens avec WIFAK BANK ou avec ses actionnaires ou ses dirigeants de nature à entacher l'indépendance de ses décisions ou l'entraîner dans une situation de conflit d'intérêt réelle ou potentielle.

WIFAK BANK informe ses actionnaires et le public que la désignation de l'administrateur indépendant sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Conditions d'éligibilité

Le candidat ne doit pas être actionnaire à « Wifak Bank » et doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après :

2.1 Conditions de qualifications scientifiques, compétences et expériences :

Conformément à l'article 41 de la circulaire n°2021-05 du 19 août 2021 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers et l'article 6 de la décision générale du CMF n°23 du 10 mars 2020, le candidat au poste de membre indépendant du conseil d'Administration et président du comité d'Audit doit avoir au moins, une maîtrise ou un diplôme équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Finance ou économie ou Comptabilité, ou Gestion des risques et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur financier.

Le candidat au poste de membre indépendant du conseil d'Administration doit posséder les qualifications, les compétences, l'expérience et l'expertise lui permettant d'accomplir convenablement sa mission et doit avoir une compréhension appropriée de l'environnement et des domaines d'activités de la Banque.

2.2 Conditions juridiques :

Le candidat au poste d'administrateur indépendant doit réunir les conditions suivantes :

- ☐ Être une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- ☐ Ne pas être dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales notamment :
 - Les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
 - Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ;
- Ne pas avoir fait l'objet un jugement irrévocable pour faux en écriture, pour vol, pour abus de confiance, pour escroquerie ou délit puni par les lois sur l'escroquerie, pour extorsion de fonds ou valeurs d'autrui, pour soustraction commise par dépositaire public, pour émission de chèque sans provision, pour corruption ou évasion fiscale, pour recel des choses obtenues à l'aide de ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- ☐ N'ayant pas été gérant ou mandataire de sociétés, condamné en vertu des dispositions du Code Pénal relatives à la banqueroute ;
- ☐ Ne pas être révoqué des fonctions d'administration ou de gestion d'une entreprise suite à une sanction infligée par la Banque Centrale de Tunisie ou par l'une des autorités chargées du contrôle du marché financier ou des entreprises d'assurance et de réassurance ou des institutions de microfinance ;
- ☐ N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation dans l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire ;
- ☐ N'ayant pas fait l'objet d'un jugement irrévocable de faillite, et ce conformément à l'article 60 de la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ;
- ☐ Ne pas être dans une situation où il est établi pour la Banque Centrale de Tunisie, sa responsabilité dans la mauvaise gestion d'une banque ou d'un établissement financier ayant causé des difficultés qui ont rendu nécessaire la soumission de la banque ou l'établissement financier à un plan de résolution ou à la liquidation;
- ☐ Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (05) années qui précèdent le dépôt de candidature :
- Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, ou salarié de WIFAK BANK ;
- Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe de WIFAK BANK TUNISIE ;
- ☐ Ne pas être Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique d'une société dans laquelle WIFAK BANK détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du Conseil de Surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint de la WIFAK BANK (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de WIFAK BANK désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du Conseil de Surveillance;
- ☐ Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Directeur Général, Directeur Général Adjoint, ou salarié de WIFAK BANK ;
 - Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe WIFAK BANK ;
- ☐ N'agissant pas pour le compte d'un client, d'un fournisseur ou d'un prestataire de service significatif de WIFAK BANK ;
- ☐ Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de Surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse qui exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- ☐ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société

ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec WIFAK BANK ou d'une société concurrente ;

☐ Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;

☐ Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

☐ N'occupant pas une responsabilité partisane à l'échelle centrale, régionale ou locale.

2.3 Conditions relatives aux conflits d'intérêts :

☐ Ne détenant pas lui-même, son conjoint, ses ascendants et descendants de premier degré, une participation directe ou indirecte dans le capital de WIFAK BANK ;

☐ Ne pas détenir de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Directeur Général du Directeur Général Adjoint ou d'un salarié de WIFAK BANK ;

- Ne pas être membre de l'organe d'administration ou de l'organe de direction d'une entité ayant des liens avec WIFAK BANK au sens de l'article 43 de la loi n° 2016- 48 au moins au cours des cinq (05) dernières années précédant sa désignation en qualité de membre indépendant dans WIFAK BANK ;

- N'ayant pas des contrats de prestations conclus directement par lui-même ou par personne interposée avec WIFAK BANK ou avec l'une des sociétés ayant des liens avec WIFAK BANK et ce, au sens de l'article 43 de la loi n° 2016-48 ;

- N'ayant pas fait partie des salariés de l'établissement au moins au cours des trois (03) dernières années précédant sa désignation en qualité de membre indépendant dans WIFAK BANK.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de « Wifak Bank » présentant le candidat, les motifs de sa candidature ainsi que son profil ;
- Le curriculum vitae du candidat (**Annexe 1**)
- Une fiche signalétique de candidature selon le modèle (**Annexe 2**) au présent appel à candidature ;
- Une déclaration sur l'honneur signée, selon le modèle (**Annexe 3**) au présent appel à candidature attestant que le candidat répond aux critères d'éligibilité prévus par la Décision Générale du Conseil du Marché Financier ainsi que le présent appel à candidature ;
- Une copie de la pièce d'Identité Nationale ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (03) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

Le candidat s'engage à communiquer à WIFAK BANK tout document ou information complémentaire que celle-ci juge nécessaire pour l'appréciation des dossiers de candidature.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés ci-dessus sera automatiquement éliminé.

Les Annexes prévues pour cet appel à candidature sont jointes à ce communiqué et ce à partir de la publication de cet avis.

4. Modalités de dépôt du dossier de candidatures

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de WIFAK BANK et portant la mention « *Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur indépendant* au Conseil d'Administration de WIFAK BANK.

Le dossier de candidature doit parvenir soit par lettre recommandée avec accusé de réception au Centre d'Affaires de WIFAK BANK « WIFAK BANK » sis à la Zone d'Activités Kheireddine, le

Lac III, Tunis, Tunisie, (le cachet de la poste faisant foi), soit déposée en mains propres par porteur contre décharge au bureau d'ordre du Centre d'Affaires, au plus tard **le lundi 24 août 2026 à 14 heures**, date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou hors délai de réception des candidatures sera systématiquement éliminé.

5. Choix du membre indépendant au Conseil d'Administration

Le comité de nomination et de rémunération au sein de WIFAK INTERNATIONAL BANK sera réuni afin de sélectionner le candidat après examen des dossiers.

La nomination du candidat sera arrêtée par le Conseil d'Administration suite aux travaux d'examens des candidatures vérifiés par le Comité de Nomination et de Rémunération. Cette nomination est transmise pour avis à la Banque Centrale de Tunisie et au Conseil du Marché Financier, tel qu'exigé par la réglementation en vigueur.

La nomination de l'administrateur indépendant sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de WIFAK BANK.

Annexe 1 *: CURRICULUM VITAE

INFORMATIONS GENERALES

Nom de famille :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° pièce d'identité : pays/ date d'émission Adresse actuelle :

Téléphone :

Adresse électronique :

FORMATION ACADEMIQUE ET DIPLOMES

Intitulé diplôme	Nom de l'établissement	Date/durée	Domaines d'études/Observations

FORAMATION PROFESSIONNELLE ET CERTIFICATS

Intitulé diplôme	Nom de l'établissement	Date/durée	Domaines d'études/Observations

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Expérience dans le domaine bancaire/financier			
Fonctions/titres du poste	Organisation/entreprise	Principales Responsabilités domaine d'expertise	Date/durée

Autres expériences hors du secteur bancaire/financier (poste de cadre dirigeant ou autre)			
Fonctions/titres du poste	Organisation/entreprise	Principales Responsabilités domaine d'expertise	Date/durée

Membre dans d'autres organes d'administrations/de direction			
Fonctions/titres du poste	Organisation/entreprise	Principales Responsabilités domaine d'expertise	Date/durée

AUTRES COMPETENCES

LANGUES :

Je certifie que les informations contenues dans le présent CV sont exactes et complètes.

Tunis le

Signature de la personne désignée

ANNEXE 2* : FICHE SIGNALETIQUE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom		
CIN (1)	N°	Délivrée à Le
Profession/Qualité		
Diplômes obtenus (2)		
Expériences professionnelles (3)		
Adresse		
Téléphone	Fixe : GSM :	
E-mail		

Autres informations	
Membre de Conseil d'Administration (4)	Oui ☐ Non ☐ Si oui préciser le nombre :

(1) Joindre une copie de la CIN

(2) Joindre les copies des diplômes

(3) Joindre les justificatifs de l'expérience professionnelle

(4) Joindre les justificatifs des fonctions exercées

Annexe 3* : DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

- ☐ **Nom & Prénom:**
- ☐ **N° CIN:**délivrée à
.....le.....
- ☐ **Adresse :**

Candidat à l'élection au poste d'un membre indépendant au sein du Conseil d'Administration de WIFAK BANK,

Déclare formellement sur l'honneur :

- ☐ Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions prévues par la législation en vigueur ;
- ☐ Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision Générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature lancé par WIFAK BANK ; et
- ☐ Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

(): il est recommandé de compléter les annexes à l'aide d'un ordinateur.*

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie

Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2026.

DESIGNATION	2ème Trimestre 2026(*)	2ème Trimestre 2025(*)	1er semestre 2026(*)	1er semestre 2025(*)	Exercice 2025(*)
I. LE CHIFFRE D'AFFAIRES					
A-MODELE OFFICINAL					
FORMES SECHES	595 648	155 674	1 363 884	251 692	1 416 640
FORMES PATEUSES	205 902	312 222	419 570	312 222	1 768 763
FORMES LIQUIDES	42 091	0	42 091	0	0
TOTAL 1	843 641	467 896	1 825 545	563 914	3 185 403
B-MODELE HOSPITALIER					
FORMES SECHES	813 336	925 474	1 164 888	1 419 610	2 164 691
FORMES PATEUSES	279 322	92 201	279 322	179 157	283 713
FORMES LIQUIDES	642 450	491 289	1 232 333	1 213 368	1 754 635
TOTAL 2	1 735 108	1 508 964	2 676 543	2 812 135	4 203 039
C-EXPORT					
EXPORT	151 068	83 049	151 068	758 748	758 748
TOTAL 3	151 068	83 049	151 068	758 748	758 748
D-PARAMEDICAL					
PARAMEDICAL	0	0	0	0	0
TOTAL 4	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 729 817	2 059 909	4 653 156	4 134 797	8 147 190
II.LA PRODUCTION(**)					
A-MODELE OFFICINAL					
FORMES SECHES	439 586	153 510	1 657 310	187 001	1 748 090
FORMES PATEUSES	34 372	283 839	611 730	283 839	1 821 083
FORMES LIQUIDES	139 371	0	139 371	0	0
TOTAL 1	613 329	437 349	2 408 411	470 840	3 569 173
B-MODELE HOSPITALIER					
FORMES SECHES	612 970	891 417	863 906	1 304 287	2 020 328
FORMES PATEUSES	299 668	60 032	299 668	167 418	263 859
FORMES LIQUIDES	689 772	121 595	1 334 412	846 553	1 424 408
TOTAL 2	1 602 410	1 073 044	2 497 986	2 318 258	3 708 595
C-EXPORT					
EXPORT	0	253 948	0	253 948	278 325
TOTAL 3	0	253 948	0	253 948	278 325
D-PARAMEDICAL					
PARAMEDICAL	0	0	0	0	0
TOTAL 4	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	2 215 739	1 764 341	4 906 397	3 043 046	7 556 093
III. L'INVESTISSEMENT	76 990	12 089	303 990	12 089	807 333
IV. L'ENDETTEMENT	164 218 495	135 103 699	164 218 495	135 103 699	149 851 748

*les chiffres en dinars

* Les chiffres mentionnés ci-dessus sont provisoires non certifiés par le commissaire aux comptes.

I. LE CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2026 a enregistré une hausse de 33% par rapport à celui du 2^{ème} trimestre 2025, de même, celui du 1^{er} semestre 2026 a enregistré une hausse de 13% par rapport à celui du 1^{er} semestre de 2025.

Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2026 de la forme officinale a enregistré une hausse de 80% par rapport à celui du 2^{ème} trimestre 2025, de même celui du 1^{er} semestre 2026 a enregistré une hausse passant de 563 914 DT au 1^{er} semestre 2025 à 1 825 545 DT.

Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2026 de la forme hospitalière a enregistré une hausse de 15% par rapport à celui du 2^{ème} trimestre 2025, par contre celui du 1^{er} semestre 2026 a enregistré une baisse de 5% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2025.

Le chiffre d'affaires à l'export au 2^{ème} trimestre 2026 a enregistré une hausse de 82% par rapport à celui du 2^{ème} trimestre 2025, par contre celui du 1^{er} semestre 2026 a enregistré une baisse de 80% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2025.

Les médicaments objet de l'export ont été produits en 2025 et enlevés de la SIPHAT au 2^{ème} trimestre 2026 par contrainte liée exclusivement au client étranger.

II. LA PRODUCTION :

La valeur de la production du 2^{ème} trimestre 2026 a enregistré une hausse de 26% par rapport à celle du 2^{ème} trimestre 2025, de même, celle du 1^{er} semestre 2026 a enregistré une hausse remarquable de 61% par rapport à celle du 1^{er} semestre 2025.

La valeur de production du 2^{ème} trimestre 2026 de la forme officinale a enregistré une hausse de 40% par rapport à celle du 2^{ème} trimestre 2025, de même celle du 1^{er} semestre 2026 a enregistré une hausse passant de 470 840 DT au 1^{er} semestre 2025 à 2 408 411 DT.

La valeur de production du 2^{ème} trimestre 2026 de la forme hospitalière a enregistré une hausse de 49% par rapport à celle du 2^{ème} trimestre 2025, de même celle du 1^{er} semestre 2026 a enregistré une hausse de 8% par rapport à celle du 1^{er} semestre 2025.

La SIPHAT n'a pas de production destinée à l'export au cours du 2^{ème} trimestre 2026.

III. L'INVESTISSEMENT :

La SIPHAT a continué à investir en équipement au cours du 2^{ème} trimestre de l'année 2026.

IV. L'ENDETTEMENT :

L'endettement du 2^{ème} trimestre 2026 a enregistré une hausse de 22% par rapport à celui du 2^{ème} trimestre 2025.

La dette envers l'Etat représente 82% de la dette globale de la société à savoir les charges sociales, l'administration fiscale, la société tunisienne de l'Electricité et du GAZ, ...

La société est en cours de préparer un projet de restructuration afin d'apurer la situation en se basant sur une réorganisation stratégique visant à assurer la pérennité, la compétitivité et surmonter la crise.

V. LES RESSOURCES HUMAINES :

La SIPHAT embauche 371 agents permanents au 30 Juin 2026 contre 419 à la même période de l'exercice 2025, soit une baisse de 11% en termes d'effectif et une baisse de 2% en termes de charges du personnel.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « SFBT »

Siège Social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT, publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

Etats Financiers Intermédiaires 30 juin 2026

Bilan (En dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1	5 943 424,273	5 379 178,395	5 577 515,245
Moins : Amortissements	2	-5 172 119,760	-5 048 729,282	-5 077 943,282
		771 304,513	330 449,113	499 571,963
Immobilisations corporelles	3	668 823 235,325	608 007 046,401	623 576 361,510
Moins : Amortissements	4	-379 597 741,357	-358 402 082,233	-369 319 899,405
Moins : Provisions	5	-1 352 711,143	-782 787,143	-1 352 711,143
		287 872 782,825	248 822 177,025	252 903 750,962
Immobilisations financières	6	335 868 257,153	331 964 339,768	331 511 987,500
Moins : Provisions	7	-18 090 722,763	-14 178 353,763	-18 090 722,763
		317 777 534,390	317 785 986,005	313 421 264,737
<u>Total des Actifs immobilisés</u>		<u>606 421 621,728</u>	<u>566 938 612,143</u>	<u>566 824 587,662</u>
Autres actifs non courants	8	4 751 695,428	2 771 910,868	1 610 265,646
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>611 173 317,156</u>	<u>569 710 523,011</u>	<u>568 434 853,308</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	9	162 474 355,736	181 420 223,347	176 853 865,782
Moins : Provisions	10	-4 087 005,383	-4 087 005,383	-4 087 005,383
		158 387 350,353	177 333 217,964	172 766 860,399
Clients et comptes rattachés	11	238 814 244,683	232 900 779,393	145 295 188,747
Moins : Provisions	12	-16 149 534,505	-16 324 383,462	-16 067 130,326
		222 664 710,178	216 576 395,931	129 228 058,421
Autres actifs courants	13	48 161 874,867	29 423 397,373	26 703 784,144
Moins : Provisions	14	-7 845 835,244	-2 991 756,052	-5 433 496,954
		40 316 039,623	26 431 641,321	21 270 287,190
Placements et autres actifs financiers	15	2 849 970,441	69 642 895,612	125 530 368,134
Moins : Provisions	16	-350 000,000	-350 000,000	-350 000,000
		2 499 970,441	69 292 895,612	125 180 368,134
Liquidités et équivalents de liquidités	17	406 319 722,335	191 025 470,923	313 047 740,009
<u>Total des actifs courants</u>		<u>830 187 792,930</u>	<u>680 659 621,751</u>	<u>761 493 314,153</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>1 441 361 110,086</u>	<u>1 250 370 144,762</u>	<u>1 329 928 167,461</u>

Etats Financiers Intermédiaires 30 juin 2026**Bilan****(En dinar Tunisien)**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	18	268 125 000,000	268 125 000,000	268 125 000,000
Réserve légale	19	26 812 500,000	26 812 500,000	26 812 500,000
Autres capitaux propres	20	8 708 771,134	8 708 771,134	8 708 771,134
Compte spécial d'investissement	21	165 181 963,000	165 181 963,000	165 181 963,000
Résultats reportés	22	302 252 053,585	270 966 055,392	270 966 055,392
Actions propres	23	-536 097,560	-536 097,560	-536 097,560
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		770 544 190,159	739 258 191,966	739 258 191,966
Résultat net de la période		185 067 337,191	169 637 687,561	267 197 448,880
Total des capitaux propres avant affectation		955 611 527,350	908 895 879,527	1 006 455 640,846
PASSIFS				
Passifs non courants				
Autres passifs financiers	24	105 513 666,273	97 434 003,473	99 820 020,273
Provisions	25	33 202 913,940	21 200 481,466	33 202 913,940
Total des passifs non courants		138 716 580,213	118 634 484,939	133 022 934,213
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	26	106 991 461,953	95 483 517,572	67 981 172,796
Autres passifs courants	27	239 501 986,341	124 935 446,859	122 465 986,138
Concours bancaires	28	539 554,229	2 420 815,865	2 433,468
Total des passifs courants		347 033 002,523	222 839 780,296	190 449 592,402
TOTAL DES PASSIFS		485 749 582,736	341 474 265,235	323 472 526,615
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 441 361 110,086	1 250 370 144,762	1 329 928 167,461

Etats Financiers Intermédiaires 30 juin 2026**Etat de résultat****(En dinar Tunisien)****Période du 01/01/2026 au 30/06/2026**

	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	29	379 281 672,901	357 841 990,034	843 357 465,345
Autres produits d'exploitation	30	3 701 362,070	3 036 417,038	7 126 605,233
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>382 983 034,971</u>	<u>360 878 407,072</u>	<u>850 484 070,578</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours	31	760 224,728	1 832 897,314	5 712 076,747
Achats de marchandises consommés	32	24 985 378,684	32 489 948,756	54 684 870,923
Achats d'approvisionnements consommés	33	183 430 231,435	173 585 882,067	404 123 112,214
Charges de personnel (*)	34	28 187 524,978	24 076 358,429	48 976 703,920
Dotations aux amortissements et aux provisions (*)	35	13 222 445,968	16 459 532,131	47 582 415,968
Autres charges d'exploitation (*)	36	36 341 889,351	32 082 367,561	74 460 969,877
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>286 927 695,144</u>	<u>280 526 986,258</u>	<u>635 540 149,649</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>96 055 339,827</u>	<u>80 351 420,814</u>	<u>214 943 920,929</u>
Produits financiers nets	37	13 495 390,641	5 118 347,870	9 682 314,227
Produits des placements	38	106 532 534,333	107 271 733,356	112 093 110,504
Autres gains ordinaires	39	89 200,947	435 272,093	487 977,370
Autres pertes ordinaires	40	-3 014 781,667	-1 678 232,312	-5 324 745,910
Résultat des activités ordinaires avant réinvestissements et impôt		<u>213 157 684,081</u>	<u>191 498 541,821</u>	<u>331 882 577,120</u>
Impôt sur les sociétés	41	-24 426 388,600	-20 819 861,200	-56 247 937,600
Contribution Sociale de Solidarité	42	-3 663 958,290	-1 040 993,060	-8 437 190,640
Résultat des activités ordinaires après impôt		<u>185 067 337,191</u>	<u>169 637 687,561</u>	<u>267 197 448,880</u>
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>185 067 337,191</u>	<u>169 637 687,561</u>	<u>267 197 448,880</u>

(*) La colonne comparative au 30 juin 2025 a été retraitée pour des besoins de comparabilité, pour plus de détails se référer aux notes aux états financiers N° 34, 35 et 36.

Etats Financiers Intermédiaires 30 juin 2026

Etats de Flux de Trésorerie

(En dinar Tunisien)

Période du 01/01/2026 au 30/06/2026

Désignations	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de la période/exercice	185 067 337,191	169 637 687,561	267 197 448,880
Ajustements, Amortissements et Provisions	13 235 116,973	16 211 472,227	52 535 624,635
Ajustements casses bouteilles	2 408 867,285	1 927 595,061	3 757 861,713
Ajustements pour reprise sur provisions	-2 255 583,022	-4 219 325,830	-7 535 959,151
Variation des Stocks	14 379 510,046	-25 212 931,055	-20 646 573,490
Variation des Créances	-87 825 409,936	-67 371 500,798	22 620 106,648
Variation des Autres actifs	-27 398 200,158	-8 532 081,795	-4 197 991,076
Variations des Fournisseurs et autres dettes	42 542 648,952	9 389 968,141	-21 041 982,882
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-79 803,000	-84 900,000	-118 250,000
Ajustements Encaissement dividendes	-103 199 202,781	-96 076 601,952	-96 142 126,675
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	62 083,011	64 479,694	81 377,748
Flux de trésorerie provenant de / affectés à l'exploitation	36 937 364,561	-4 266 138,746	196 509 536,350
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-48 385 653,202	-13 575 187,758	-31 464 078,943
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	84 650,000	84 900,000	118 250,000
Encaissements Dividendes et autres distributions	103 199 202,781	96 076 601,952	96 142 126,675
Encaissements Dividendes actions propres	38 549,313	35 076,800	35 076,800
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-1 557 590,000	-12 433 500,000	-12 433 980,000
Décassements affectés à l'acquisition d'actions propres	0,000	-278 167,030	-278 167,030
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0,000	2 100,000	2 100,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	53 379 158,892	69 911 823,964	52 121 327,502
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décassements Dividendes et autres distributions	-120 199 976,570	-214 827 324,181	-217 467 480,756
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-120 199 976,570	-214 827 324,181	-217 467 480,756
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-62 083,011	-64 479,694	-81 377,748
Variation de trésorerie	<u>-29 945 536,128</u>	<u>-149 246 118,657</u>	<u>31 082 005,348</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>438 575 674,675</u>	<u>407 493 669,327</u>	<u>407 493 669,327</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>408 630 138,547</u>	<u>258 247 550,670</u>	<u>438 575 674,675</u>

LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2026

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03 juin 1925
Capital social	268.125.000 dinars
Nombre de titres	268.125.000 actions
Date de clôture	30 juin 2026
Siège social	05 Boulevard Maître Med El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

Elle exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte,
- Un dépôt à Sehline.
- Un dépôt à Bir el Kassaa,
- Un dépôt à Borj Hfaiedh.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET et en boîtes chez la SNB et chez la S.G.B.I.A, la mise en boîtes de la bière chez la SEABG et la mise en fûts de la bière chez la SGBIA.

Aussi la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Le capital social est réparti entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Pourcentage</u>
- Brasseries et Glacières Internationales	136 150 468	50,78%
- Maghreb Investissement	36 481 285	13,61%
- Partner Investment S. A	21 733 656	8,11%
- S.T.A.R.	12 865 642	4,80%
- Autres actionnaires	60 893 949	22,70%
TOTAL	268 125 000	100%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE (« S.F.B.T » ou « société ») sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

Ils ont été élaborés en respect de la norme comptable générale N° 01 du système comptable des entreprises ainsi que des hypothèses et conventions prévues par le cadre conceptuel, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de réalisation de revenu ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de l'objectivité ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;
- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative ;
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

Les états financiers intermédiaires, pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin, ont été arrêtés selon les mêmes principes et méthodes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers clos au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025 se résument comme suit :

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets, marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Les immobilisations corporelles de la société sont enregistrées dans le patrimoine à la date de leur acquisition pour leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles, casiers, palettes, fûts et intercalaires) qui sont comptabilisés en TTC. Les frais d'approche et autres coûts nécessaires à la mise en service sont inclus dans le coût d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable par le biais d'une dépréciation.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissements sont :

- Logiciels	33,33%
- Constructions et aménagements des constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages industriels	10%
- Installations techniques matériels et outillages industriels Brasserie	15%
- Matériel de transport et de manutention	20%
- Mobilier et matériel de bureaux	10%
- Matériel informatique	15%

- Agencements, aménagements et installations	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, fûts et palettes)	10 % et 20%

Il est à signaler que :

- L'amortissement des bouteilles est constaté pour le montant de la casse de la période.
- L'amortissement des acquisitions de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.
- La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.
- La société procède à l'amortissement accéléré des installations techniques matériels et outillages industriels brasserie en multipliant par 1,5 le taux d'amortissement linéaire de 10%. Ce mode, admis fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 2 équipes.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks sont gérés et comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et sont valorisés comme suit :

- Les matières premières, les matières consommables et les emballages perdus ou non récupérables selon la méthode du coût moyen pondéré calculé en fonction de leur coût d'achat hors taxes récupérable majoré par les frais accessoires d'achats.
- Les marchandises revendues à l'état à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les pièces de rechange sont évaluées au coût moyen pondéré ;

Une provision est constatée sur les pièces de rechange obsolètes et ce, après la confirmation de la direction technique. En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et la direction technique. Il fera l'objet d'un procès-verbal de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire. Sur la base dudit procès-verbal, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

- Les produits finis à leur coût de production hors taxes qui inclut le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts.
- Les emballages récupérables non identifiables sont gérés en quantité en corrélation avec les stocks de produits finis. Ils sont comptabilisés en immobilisations corporelles sous la rubrique « Emballages commerciaux durables » par leurs coûts d'achats TTC et sous la rubrique « Clients, emballages consignés » par le prix de consignation lors des opérations de consignations aux clients.

II-4 – LES PLACEMENTS

La société opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable « N°7 Placements ».

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement, notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que la société n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Les titres de placements sont initialement comptabilisés à leur coût d'achat historique. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché (le cours moyen boursier du mois de clôture de la période), l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la S.F.B.T.). Les moins-values (dépréciation durable) par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net de l'exercice.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le résultat de l'exercice.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée dans le résultat de l'exercice.

II-5- LES CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur coût diminué des provisions pour dépréciation.

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture, le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

II-6- LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II-7- LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Provisions pour litiges : Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les passifs éventuels ne font pas l'objet de provision mais sont indiqués dans les notes aux états financiers.
- Provisions pour indemnités de départ à la retraite : Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants. La SFBT a contracté une assurance d'indemnité de départ à la retraite auprès de la STAR.

II-8- LES REVENUS

Les revenus de ventes de marchandises revendues en l'état et de produits finis fabriqués sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- Le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.
- Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.
- Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat (TVA et Droit de consommation).

Les revenus relatifs aux diverses prestations de service rendus aux filiales (assistance administrative et technique et redevances d'utilisation des marques propriétés de la SFBT) sont facturés en fonction des taux fixés par la SFBT et appliqués aux chiffres d'affaires des dites filiales. Les critères de facturations sont consignés dans des conventions avec les filiales. Les revenus de loyer relatifs au patrimoine immobilier sont matérialisés par des contrats de location.

Le revenu du café de Paris est constitué de la consommation sur place (boissons et alimentations).

II-9- LES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations comptables et les états financiers qui en découlent sont libellés en dinar tunisien.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par la société sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères au cours de la clôture de la période sont portées en résultat de l'exercice.

II-10- LE TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

III-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note N°1-5 : Les Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations totalisent un solde net de 288 644 087,338 DT au 30 juin 2026 contre 253 403 322,925 DT au 31 décembre 2025, à savoir :

Les immobilisations incorporelles totalisent un solde net de 771 304,513 DT au 30 juin 2026 contre 499 571,963 DT au 31 décembre 2025

Les immobilisations corporelles totalisent un solde net de 287 872 782,825 DT au 30 juin 2026 contre 252 903 750,962 DT au 31 décembre 2025

Notes	Immobilisations	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
		Solde au 31/12/2025	Acquisitions	Cession et mise en rebut	Transfert & Autres	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Dotation de la période	Cession & Régul	Solde au 30/06/2026	Provisions 31/12/2025	Provisions 30/06/2026	VCN au 31/12/2025	VCN au 30/06/2026
	Note N°1-2: Immobilisations incorporelles													
	Logiciels	5 548 972,765	0,000	0,000	0,000	5 548 972,765	-5 076 647,302	-93 855,478	0,000	-5 170 502,780	0,000	0,000	472 325,463	378 469,985
1.1	Fonds de commerce et droits aux bails	12 940,980	0,000	0,000	0,000	12 940,980	-1 295,980	-321,000	0,000	-1 616,980	0,000	0,000	11 645,000	11 324,000
1.2	Immobilisations incorporelles encours	15 601,500	365 909,028	0,000	0,000	381 510,528	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	15 601,500	381 510,528
	Sous-total (I)	5 577 515,245	365 909,028	0,000	0,000	5 943 424,273	-5 077 943,282	-94 176,478	0,000	-5 172 119,760	0,000	0,000	499 571,963	771 304,513
	Note N°3-5: Immobilisations corporelles													
	Terrains	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	28 389 272,676
3.1	Constructions	73 314 200,256	860 808,685	0,000	278 621,985	74 453 630,926	-40 308 486,268	-1 570 592,898	0,000	-41 879 079,166	0,000	0,000	33 005 713,988	32 574 551,760
3.2	Installations techniques matériel & outillages d'exploitation	61 519 446,887	1 181 833,237	0,000	677 452,844	63 378 732,968	-48 984 645,103	-1 807 992,930	0,000	-50 792 638,033	0,000	0,000	12 534 801,784	12 586 094,935
3.3	Installations techniques matériel & outill. industriels Brasseries	157 791 987,022	121 385,000	0,000	0,000	157 913 372,022	-146 112 668,046	-2 159 736,104	0,000	-148 272 404,150	0,000	0,000	11 679 318,976	9 640 967,872
3.4	Matériel de transport et de manutention	21 019 779,677	391 794,184	-198 577,130	1 700,000	21 214 696,731	-15 867 282,458	-754 142,606	193 730,130	-16 427 694,934	0,000	0,000	5 152 497,219	4 787 001,797
3.5	Installation generale	67 681 373,494	1 203 781,723	0,000	0,000	68 885 155,217	-46 225 882,591	-1 987 498,950	0,000	-48 213 381,541	0,000	0,000	21 455 490,903	20 671 773,676
3.6	Agencement-Aménagement Divers	19 656 880,543	513 982,326	0,000	0,000	20 170 862,869	-16 936 519,072	-334 146,326	0,000	-17 270 665,398	0,000	0,000	2 720 361,471	2 900 197,471
3.7	Matériel informatique	4 586 687,454	96 162,406	0,000	137 645,694	4 820 495,554	-2 826 442,676	-168 117,250	0,000	-2 994 559,926	0,000	0,000	1 760 244,778	1 825 935,628
3.8	Mobilier et matériel de bureau	1 682 976,303	116 333,693	0,000	0,000	1 799 309,996	-1 338 966,473	-35 068,836	0,000	-1 374 035,309	0,000	0,000	344 009,830	425 274,687
3.9	Emballages (palettes en bois)	7 071 224,609	24 480,000	-14 280,152	0,000	7 081 424,457	-6 675 104,683	-87 961,000	14 280,152	-6 748 785,531	0,000	0,000	396 119,926	332 638,926
3.10	Emballages (bouteilles)	101 018 729,440	4 395 656,732	-2 406 585,619	0,000	103 007 800,553	-244 313,523	0,000	0,000	-244 313,523	-1 352 711,143	-1 352 711,143	99 421 704,774	101 410 775,887
3.11	Autres Emballages (casiers,fûts,palettes autres qu'en bois...)	62 370 709,472	1 819 555,792	-153 427,458	0,000	64 036 837,806	-43 799 588,512	-1 731 741,126	151 145,792	-45 380 183,846	0,000	0,000	18 571 120,960	18 656 653,960
3.12	Immobilisations corporelles encours	15 125 881,821	24 456 955,393	0,000	-1 095 420,523	38 487 416,691	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	15 125 881,821	38 487 416,691
3.13	Avances et acomptes des immobilisations corporelles	2 347 211,856	13 408 335,360	0,000	-571 320,357	15 184 226,859	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 347 211,856	15 184 226,859
	Sous-total (II)	623 576 361,510	48 591 064,531	-2 772 870,359	-571 320,357	668 823 235,325	-369 319 899,405	-10 636 998,026	359 156,074	-379 597 741,357	-1 352 711,143	-1 352 711,143	252 903 750,962	287 872 782,825
	Total (I+II)	629 153 876,755	48 956 973,559	-2 772 870,359	-571 320,357	674 766 659,598	-374 397 842,687	-10 731 174,504	359 156,074	-384 769 861,117	-1 352 711,143	-1 352 711,143	253 403 322,925	288 644 087,338

3.1 Constructions

Il s'agit essentiellement des travaux de construction au niveau des usines pour 1 139 430,670 dinars dont 278 621,985 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2025.

3.2-3.3-3.5 Installations techniques matériels, outillages d'exploitation et installations générales

Le montant global des investissements s'élève à 3 184 452,804 dinars dont 677 452,844 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2025.

3.4 Matériels de transport et de manutention

Les acquisitions de matériels de transport pour 393 494,184 dinars dont 1 700 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2025 et les cessions à 198 577,130 dinars.

3.6 Agencement et aménagement divers

Les installations et aménagements de la période se sont élevés à 513 982,326 dinars.

3.7-3.8 Matériel informatique et mobilier, matériel de bureau

Les acquisitions en matériel informatique et bureaux ont totalisé 350 141,793 dinars dont 137 645,694 dinars ont été reclassées du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice de 2025.

3.9-3.10-3.11 Emballages commerciaux durables

a) Acquisitions :

Les acquisitions de la période se sont élevées à 6 239 692,524 dinars.

b) Casse bouteilles, destruction des casiers et autres emballages :

La constatation de la casse de bouteilles de la période pour 2 406 585,619 dinars ;

La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 78 749,086 dinars ;

La constatation de la casse des palettes pour 47 490,152 dinars ;

La constatation de la casse des intercalaires pour 41 468,372 dinars ;

Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 1 352 711,143 dinars.

1.2-3.12-3.13 Immobilisations corporelles et incorporelles encours et avances et acomptes des immobilisations corporelles

Le montant global des immobilisations incorporelles et corporelles en cours ainsi que les avances et acomptes des immobilisations corporelles au 30 juin 2026 s'élève à 54 053 154,078 dinars détaillé comme suit :

* Logiciels encours pour 381 510,528 dinars ;

* Constructions en cours pour 5 107 776,744 dinars ;

Il s'agit principalement de l'acquisition d'un immeuble pour 3 303 452,058 dinars et des travaux de construction au niveau de l'usine de Bab SAADOUN pour 1 280 978,297 dinars.

* Matériels en cours pour 33 379 639,947 dinars ;

Il s'agit principalement de matériels de récupération CO2 au niveau de Bab SAADOUN pour 14 089 979,272 dinars et de diverses acquisitions au niveau des usines.

* Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations pour 15 184 226,859 dinars.

Il s'agit essentiellement de l'avance relative aux matériels de récupération CO2 au niveau de Bab SAADOUN pour 8 491 654,748 dinars, aux matériels de production au niveau de Mahdia pour 2 070 754,403 dinars et au niveau de Sfax pour 1 195 534,380 dinars.

Note N°6-7 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 30 juin 2026 un solde net de 317 777 534,390 DT, au 30 juin 2025 un solde net de 317 785 986,005 DT et au 31 décembre 2025 un solde net de 313 421 264,737 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026			Solde au 30/06/2025			Solde au 31/12/2025		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Titres de participations consolidables	325 541 379,506	-17 932 269,000	307 609 110,506	323 983 309,506	-14 019 900,000	309 963 409,506	323 983 789,506	-17 932 269,000	306 051 520,506
Titres de participations non consolidables	1 076 457,000	-158 453,763	918 003,237	1 076 457,000	-158 453,763	918 003,237	1 076 457,000	-158 453,763	918 003,237
Prêt aux personnels à LT	8 535 594,456	0,000	8 535 594,456	6 288 964,514	0,000	6 288 964,514	5 782 542,582	0,000	5 782 542,582
Dépôts et cautionnements	714 826,191	0,000	714 826,191	615 608,748	0,000	615 608,748	669 198,412	0,000	669 198,412
Total	335 868 257,153	-18 090 722,763	317 777 534,390	331 964 339,768	-14 178 353,763	317 785 986,005	331 511 987,500	-18 090 722,763	313 421 264,737

Etat des titres de participation consolidables non-côtés au 30/06/2026

Désignation	Valeurs Au 31/12/2025	Acquisition en 2026	Augmentation capital	Cession 2026	Diminution 2026	Valeurs Au 30/06/2026	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 30/06/2026	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
SOSTEM	148 482 073,934					148 482 073,934	28 740 000		148 482 073,934	28 229 906	98,23%
S.O.T.E.V	10 211 189,006					10 211 189,006	700 800		10 211 189,006	698 303	99,64%
S.G.B.I.A	19 329 305,891					19 329 305,891	495 500		19 329 305,891	295 753	59,69%
S.T.B.O	12 292 835,800					12 292 835,800	1 664 000		12 292 835,800	1 408 335	84,64%
Ste la Préforme	8 677 046,000					8 677 046,000	122 005		8 677 046,000	81 203	66,56%
S.E.A.B.G	7 662 240,258					7 662 240,258	8 097 500		7 662 240,258	5 273 777	65,13%
SMVDA	22 872 400,000					22 872 400,000	500 000	13 062 269,000	9 810 131,000	228 724	45,74%
S.T.B.G	11 660 511,255					11 660 511,255	866 667		11 660 511,255	489 644	56,50%
S.I.T	2 350 000,000					2 350 000,000	47 000		2 350 000,000	23 500	50,00%
SOTUCOLAIT	500 000,000					500 000,000	40 000	500 000,000	0,000	5 000	12,50%
SNB (*)	5 175 000,000		1 557 000,000			6 732 000,000	230 000		6 732 000,000	71 601	31,13%
S.B.T	1 379 318,000					1 379 318,000	20 350 000		1 379 318,000	3 247 613	15,96%
S.I.M.C.O	999 400,000					999 400,000	10 000		999 400,000	9 994	99,94%
STC	3 220,000		590,000			3 810,000	1 577 175		3 810,000	448	0,03%
SINDT	291 471,993					291 471,993	15 000		291 471,993	1 050	7,00%
ERRAFAHA	990 000,000					990 000,000	10 000		990 000,000	9 900	99,00%
SFBT DIST	194 400,000					194 400,000	10 000		194 400,000	7 776	77,76%
STDM	2 295 300,000					2 295 300,000	110 000		2 295 300,000	22 953	20,87%
SLD	8 068 412,146					8 068 412,146	698 500	4 370 000,000	3 698 412,146	64 140	9,18%
TOTAL	263 434 124,283	0,000	1 557 590,000	0,000	0,000	264 991 714,283		17 932 269,000	247 059 445,283		

(*) La SNB a procédé à une augmentation de son capital en numéraires.

Etat des titres de participation consolidables côtés au 30/06/2026

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmentation	Cession	Diminution	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2025	en 2026	Capital	2026	2026	Au 30/06/2026	Emis		Au 30/06/2026	Nombre	%
S.P.D.I.T	60 549 665,223					60 549 665,223	28 000 000		60 549 665,223	24 697 754	88,21%
TOTAL	60 549 665,223	0,000	0,000	0,000	0,000	60 549 665,223		0,000	60 549 665,223		

Etat des titres de participation non consolidables non-côtés au 30/06/2026

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmentation	Cession	Diminution	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2025	en 2026	capital	2026	2026	Au 30/06/2026	Emis		Au 30/06/2026	Nombre	%
SIPA	100,000					100,000	75 500		100,000	1	0,001%
STE Italie	94 325,000					94 325,000	94 325	94 325,000	0,000	94 325	100,00%
SFBT SCES I I	99 900,000					99 900,000	1 000		99 900,000	999	99,90%
Ste Pole Nord	45 030,000					45 030,000	4 222		45 030,000	790	18,71%
Ste Baraka	1 562,000					1 562,000	2 167		1 562,000	22	1,02%
S.C.I la SIESTA	23 800,000					23 800,000	18 990	23 800,000	0,000	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000,000					20 000,000	217 160		20 000,000	17 374	8,00%
S.P.R.T.B	87 500,000					87 500,000	18 550		87 500,000	875	4,72%
SOPRAT	100 828,500					100 828,500	150 000		100 828,500	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030,000					359 030,000	1 400 000		359 030,000	45 695	3,26%
SOTIEC	10 000,000					10 000,000	70 000	10 000,000	0,000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000,000					160 000,000	100 000		160 000,000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T	7 040,000					7 040,000	10 150	7 040,000	0,000	70	0,69%
S.F.I.T	6 400,000					6 400,000	200 000	6 400,000	0,000	200	0,10%
O.I.T	75,000					75,000	240 000	75,000	0,000	50	0,02%
B.T.S	20 000,000					20 000,000	6 000 000		20 000,000	2 000	0,03%
GIROUX 2	7 260,000					7 260,000	1 475		7 260,000	363	24,61%
TOTAL	1 042 850,500	0,000	0,000	0,000	0,000	1 042 850,500		141 640,000	901 210,500		

Etat des titres de participation non consolidables côtés au 30/06/2026

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmentation	Cession	Diminution	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2025	en 2026	Capital	2026	2026	Au 30/06/2026	Emis		Au 30/06/2026	Nombre	%
S.T.B	33 606,500					33 606,500	155 375 000	16 813,763	16 792,737	4 439	0,003%
TOTAL	33 606,500	0,000	0,000	0,000	0,000	33 606,500		16 813,763	16 792,737		

Note N°8 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent au 30 juin 2026 un solde de 4 751 695,428 DT, au 30 juin 2025 un solde de 2 771 910,868 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 1 610 265,646 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Emballages à rendre	4 751 695,428	2 771 910,868	1 610 265,646
Total	4 751 695,428	2 771 910,868	1 610 265,646

Note N°9-10 : Stocks

Les stocks totalisent 30 juin 2026 un solde net de 158 387 350,353 DT, au 30 juin 2025 un solde net de 177 333 217,964 DT et au 31 décembre 2025 un solde net de 172 766 860,399 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026			Solde au 30/06/2025			Solde au 31/12/2025		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Stocks de matières premières	24 949 384,472	0,000	24 949 384,472	29 985 328,409	0,000	29 985 328,409	27 618 853,678	0,000	27 618 853,678
Stocks de matières consommables	1 629 940,233	0,000	1 629 940,233	3 368 563,258	0,000	3 368 563,258	2 025 509,841	0,000	2 025 509,841
Stocks d'emballages et conditionnements	46 467 516,474	-2 595 199,200	43 872 317,274	58 197 769,523	-2 595 199,200	55 602 570,323	58 494 479,957	-2 595 199,200	55 899 280,757
Stocks de pièces de rechange	49 814 434,440	-1 491 806,183	48 322 628,257	46 718 414,310	-1 491 806,183	45 226 608,127	48 962 470,208	-1 491 806,183	47 470 664,025
Stocks de fournitures consommables	5 759 956,263	0,000	5 759 956,263	4 534 974,229	0,000	4 534 974,229	4 913 508,666	0,000	4 913 508,666
En-cours de production	5 542 951,345	0,000	5 542 951,345	7 399 030,782	0,000	7 399 030,782	6 605 933,963	0,000	6 605 933,963
Stocks de produits finis	28 021 883,164	0,000	28 021 883,164	30 796 249,492	0,000	30 796 249,492	27 719 125,274	0,000	27 719 125,274
Stocks de marchandises	288 289,345	0,000	288 289,345	419 893,344	0,000	419 893,344	513 984,195	0,000	513 984,195
Total	162 474 355,736	-4 087 005,383	158 387 350,353	181 420 223,347	-4 087 005,383	177 333 217,964	176 853 865,782	-4 087 005,383	172 766 860,399

Note N°11-12 : Clients et comptes rattachés

Les créances clients totalisent 30 juin 2026 un solde net de 222 664 710,178 DT, au 30 juin 2025 un solde net de 216 576 395,931 DT et au 31 décembre 2025 un solde net de 129 228 058,421 DT, à savoir

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Clients ordinaires locaux (*)	110 696 829,846	112 504 060,223	89 428 390,803
Clients filiales	39 837 040,738	34 009 289,481	15 111 287,985
Clients étrangers	6 445 578,032	2 576 151,757	3 551 342,531
Clients, effets à recevoir (*)	51 361 089,593	55 327 457,315	6 512 683,589
Clients, effets impayés	8 527 501,506	6 067 507,381	8 825 659,202
Clients, chèques impayés	5 888 101,108	6 186 136,571	5 891 901,108
Clients douteux	16 058 103,860	16 230 176,665	15 973 923,529
Total brut	238 814 244,683	232 900 779,393	145 295 188,747
Moins Provisions	-16 149 534,505	-16 324 383,462	-16 067 130,326
Total	222 664 710,178	216 576 395,931	129 228 058,421

(*) Pour une meilleure lecture des états financiers et pour des besoins de comparabilité, les soldes des comptes clients et effets à recevoir au 30 juin 2025 ont été retraités.

Au cours de la période il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 91 604,179 dinars.
 - Opéré une reprise sur provisions antérieures de 9 200,000 dinars.
- Ainsi la provision pour créances douteuses est passée de 16 067 130,326 dinars au 31 décembre 2025 à 16 149 534,505 dinars au 30 juin 2026.

Note N°13-14 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 30 juin 2026 un solde net de 40 316 039,623 DT, au 30 juin 2025 un solde net de 26 431 641,321 DT et au 31 décembre 2025 un solde net de 21 270 287,190 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026			Solde au 30/06/2025			Solde au 31/12/2025		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Créances liées aux Participations	420 467,000	-347 387,000	73 080,000	347 387,000	-347 387,000	0,000	420 467,000	-347 387,000	73 080,000
Fournisseurs, avances et acomptes locaux	11 008 010,370	0,000	11 008 010,370	9 076 070,808	0,000	9 076 070,808	5 992 883,712	0,000	5 992 883,712
Fournisseurs, avances et acomptes étrangers	13 377 318,314	0,000	13 377 318,314	7 756 348,649	0,000	7 756 348,649	3 594 748,907	0,000	3 594 748,907
Intermédiaires en bourse	0,000	0,000	0,000	104 237,891	0,000	104 237,891	0,000	0,000	0,000
Etat contentieux fiscal (*)	7 498 448,244	-7 498 448,244	0,000	2 644 369,052	-2 644 369,052	0,000	5 086 109,954	-5 086 109,954	0,000
Débiteurs divers	5 297 926,892	0,000	5 297 926,892	3 814 620,921	0,000	3 814 620,921	5 811 920,408	0,000	5 811 920,408
Produits à recevoir	10 537 352,047	0,000	10 537 352,047	5 658 011,052	0,000	5 658 011,052	5 775 302,163	0,000	5 775 302,163
Obligations cautionnées	22 352,000	0,000	22 352,000	22 352,000	0,000	22 352,000	22 352,000	0,000	22 352,000
Total	48 161 874,867	-7 845 835,244	40 316 039,623	29 423 397,373	-2 991 756,052	26 431 641,321	26 703 784,144	-5 433 496,954	21 270 287,190

(*) La provision au titre du contentieux fiscal, constatée au cours de la période, est de 2 412 338,290 dinars.

Note N°15 - 16 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 30 juin 2026 un solde net de 2 499 970,441 DT, au 30 juin 2025 un solde net de 69 292 895,612 DT et au 31 décembre 2025 un solde net de 125 180 368,134 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026			Solde au 30/06/2025			Solde au 31/12/2025		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Billets de trésorerie à plus de trois mois	464 000,000	-350 000,000	114 000,000	464 000,000	-350 000,000	114 000,000	464 000,000	-350 000,000	114 000,000
Titres de placement OPCVM	2 385 970,441	0,000	2 385 970,441	178 895,612	0,000	178 895,612	66 368,134	0,000	66 368,134
Placements Bancaires	0,000	0,000	0,000	69 000 000,000	0,000	69 000 000,000	125 000 000,000	0,000	125 000 000,000
Total	2 849 970,441	-350 000,000	2 499 970,441	69 642 895,612	-350 000,000	69 292 895,612	125 530 368,134	-350 000,000	125 180 368,134

Note N°17 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2026 un solde de 406 319 722,335 DT, au 30 juin 2025 un solde de 191 025 470,923 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 313 047 740,009 DT, à savoir :

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Valeurs à l'encaissement	518 174,920	561 486,735	0,000
Billets de trésorerie échéances à moins de trois mois	14 200 000,000	17 100 000,000	9 600 000,000
Banques	391 380 248,215	173 049 045,516	303 343 363,410
Caisses	221 299,200	314 938,672	104 376,599
Total	406 319 722,335	191 025 470,923	313 047 740,009

Note N°18-23 : Capitaux propres

Les capitaux propres avant le résultat de la période totalisent 30 juin 2026 un solde de 770 544 190,159 DT, au 30 juin 2025 un solde de 739 258 191,966 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 739 258 191,966 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Capital social	268 125 000,000	268 125 000,000	268 125 000,000
Réserve légale	26 812 500,000	26 812 500,000	26 812 500,000
Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771,134	8 708 771,134	8 708 771,134
Compte spécial d'investissement	165 181 963,000	165 181 963,000	165 181 963,000
Résultat reportés	302 163 253,772	270 915 804,892	270 915 804,892
Dividendes actions propres	88 799,813	50 250,500	50 250,500
Actions propres	-536 097,560	-536 097,560	-536 097,560
Total	770 544 190,159	739 258 191,966	739 258 191,966

L'évolution de **31 285 998,193** dinars provient :

- De l'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2025 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2026, à savoir :
 - o Les résultats reportés : Reprise de 270 966 055,392 dinars de 2024 et affectation de 302 213 504,272 dinars en 2025.
 - o L'encaissement des dividendes revenant aux actions propres SFBT pour 38 549,313 dinars.

Suite aux résolutions de l'AGO du 19 Mai 2025, le tableau de variation des capitaux propres (avant résultat de l'exercice) se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2025	Affectation Résultat	Actions propres (*)	Distribution des dividendes	Solde au 30/06/2026
Capital social	268 125 000,000				268 125 000,000
Réserve légale	26 812 500,000				26 812 500,000
Compte spécial d'investissement	165 181 963,000				165 181 963,000
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771,134				8 708 771,134
Résultats reportés	270 966 055,392	267 197 448,880	38 549,313	-235 950 000,000	302 252 053,585
Actions propres (*)	-536 097,560				-536 097,560
Total Capitaux propres	739 258 191,966	267 197 448,880	38 549,313	-235 950 000,000	770 544 190,159

(*) Actions propres

Le nombre d'actions rachetés par la SFBT en vue de réguler le cours boursier s'élève au 30 juin 2026 à 43 845 actions (dont 1577 actions gratuites à la suite de l'augmentation de capital par incorporation de réserves, décidée par l'AGE tenue le 24 avril 2024). Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 536 097,560 dinars. La valeur boursière au 30 juin 2026 de ces titres s'élève à 645 403,307 dinars. Ces actions représentent 0,01635% du total des 268 125 000 actions formant le capital social de la SFBT.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

Le solde au 30/06/2026 s'élève à 165 181 963,000 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815,000	dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	-4 000 000,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695,000	dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	-11 500 000,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200,000	dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	-13 650 000,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016	25 106 240,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017	11 349 140,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018	26 379 050,000	dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015)	-1 620 000,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2019.....	12 616 790,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2022.....	162 052,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2023.....	162 052,000	dinars
- Réinvestissements réalisés en 2024.....	10 530 829,000	dinars

Résultat par action :

Le résultat par action (gain) est de 0,690 dinars au premier semestre 2026 contre 0,633 dinars au premier semestre 2025 et 0,997 dinars au titre de l'exercice 2025, calculé comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat net	185 067 337,191	169 637 687,561	267 197 448,880
Nombres d'actions	268 125 000	268 125 000	268 125 000
Résultat par actions	0,690	0,633	0,997

Note N°24 : Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers totalisent 30 juin 2026 un solde de 105 513 666,273 DT, au 30 juin 2025 un solde de 97 434 003,473 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 99 820 020,273 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Clients Emballages consignés (*)	105 513 666,273	97 434 003,473	99 820 020,273
Total	105 513 666,273	97 434 003,473	99 820 020,273

(*) Il s'agit des casiers, des bouteilles, des futs, des palettes et des intercalaires en plastique consignés chez la clientèle

Note N°25 : Provisions

Les provisions totalisent au 30 juin 2026 un solde de 33 202 913,940 DT, au 30 juin 2025 un solde de 21 200 481,466 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 33 202 913,940 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Provisions pour risques et charges	33 187 504,940	18 942 817,466	33 187 504,940
Provisions pour indemnités départs à la retraite	15 409,000	2 257 664,000	15 409,000
Total	33 202 913,940	21 200 481,466	33 202 913,940

Note n° 26 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 30 juin 2026 un solde de 106 991 461,953 DT, au 30 juin 2025 un solde de 95 483 517,572 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 67 981 172,796 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Fournisseurs d'exploitation locaux	25 037 463,986	22 132 112,538	21 605 017,942
Fournisseurs d'exploitation étrangers	25 955 347,990	13 118 269,541	16 390 759,793
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	2 745 768,640	18 025 217,966	9 045 793,377
Fournisseurs, filiales	31 134 435,237	28 727 585,343	14 126 772,879
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	22 005 537,262	13 480 332,184	6 812 828,805
Fournisseurs intermédiaires en bourse	112 908,838	0,000	0,000
Total	106 991 461,953	95 483 517,572	67 981 172,796

Note n° 27 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent au 30 juin 2026 un solde de 239 501 986,341 DT, au 30 juin 2025 un solde de 124 935 446,859 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 122 465 986,138 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Clients créditeurs	4 249 145,011	5 878 100,740	4 062 826,333
Personnels-rémunérations dues	295 033,712	296 368,057	295 969,557
Personnels - dépôts et cagnottes	292 217,446	282 568,559	285 705,551
Etat- Retenues à la source	7 244 409,591	17 617 670,805	8 051 289,373
Etat - Impôts sur les sociétés à payer	6 167 614,178	5 476 472,981	10 902 386,314
Etat - TVA à payer	15 976 042,721	13 396 627,244	11 818 161,203
Etat - Droit de consommations à payer	45 802 804,185	41 502 077,089	39 663 775,221
Etat - Autres impôts et taxes à payer	3 399 085,153	3 238 481,671	3 045 873,295
Dividendes et rémunérations des administrateurs à payer	116 725 671,101	3 240 804,246	600 647,671
CNSS, organismes sociaux	3 601 289,963	2 956 242,067	4 089 311,936
Créditeurs divers	99 311,056	79 093,030	90 978,651
Charges à payer	30 982 044,018	28 791 258,438	30 223 477,968
Produits constatés d'avance	1 003 359,916	1 138 688,872	898 392,425
Etat-Contribution Sociale de solidarité	3 663 958,290	1 040 993,060	8 437 190,640
Total	239 501 986,341	124 935 446,859	122 465 986,138

Note N°28 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2026 un solde de 539 554,229 DT, au 30 juin 2025 un solde de 2 420 815,865 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 2 433,468 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Banques créditrices	539 554,229	2 420 815,865	2 433,468
Total	539 554,229	2 420 815,865	2 433,468

Note N°29 : Revenus

Les revenus totalisent au 30 juin 2026 un solde de 379 281 672,901 DT, au 30 juin 2025 un solde de 357 841 990,034 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 843 357 465,345 DT, à savoir :

Désignations	Solde au		
--------------	----------	--	--

	30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Ventes de marchandises revendues en l'état	25 168 281,651	32 766 506,219	55 293 569,743
Ventes des produits fabriqués	346 833 942,317	317 128 688,308	769 059 608,801
Ventes de produits résiduels et emballages	972 832,003	823 541,226	1 833 344,026
Ventes d'articles des stocks	4 343 009,467	4 914 754,421	13 700 908,707
Produits des activités annexes	2 710 970,010	2 530 092,826	5 940 143,931
Rabais, remises et ristournes accordés	-747 362,547	-321 592,966	-2 470 109,863
Total	379 281 672,901	357 841 990,034	843 357 465,345

Note N°30 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 30 juin 2026 un solde de 3 701 362,070 DT, au 30 juin 2025 un solde de 3 036 417,038 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 7 126 605,233 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Autres produits d'exploitation	2 874 883,451	2 312 348,167	5 440 345,679
Revenus des immeubles	693 318,392	623 671,914	1 380 981,999
Produits des activités annexes (café de Paris)	133 160,227	100 396,957	305 277,555
Total	3 701 362,070	3 036 417,038	7 126 605,233

Note N°31 : Variation des stocks des produits finis et des encours

Les variations des stocks des produits finis et des encours totalisent au 30 juin 2026 un solde de 760 224,728 DT, au 30 juin 2025 un solde de 1 832 897,314 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 5 712 076,747 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Variation de stock de bières	-870 549,270	557 709,717	2 923 906,962
Variation de stock de boissons gazeuses	567 791,380	1 401 511,435	2 121 396,804
Variation des stocks des sous-produits	1 062 982,618	-126 323,838	666 772,981
Total	760 224,728	1 832 897,314	5 712 076,747

Note N°32 : Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés totalisent au 30 juin 2026 un solde de 24 985 378,684 DT, au 30 juin 2025 un solde de 32 489 948,756 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 54 684 870,923 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Achats de bières	326 091,094	187 983,159	641 177,165
Achats de boissons gazeuses	20 569 088,824	27 266 938,930	43 395 886,965
Achats de Jus	3 839 705,651	4 731 099,370	10 305 549,635
Achats d'eau minérale	15 492,484	22 119,270	70 214,695
Achats de CO2	0,000	0,000	151 326,250
Achats de vins	16 730,182	9 267,048	39 178,657
Rabais remises et ristournes obtenus	-7 424,401	-50 000,126	-137 954,302
Variation des stocks jus	237 959,038	319 859,285	261 786,952
Variation des stocks eaux	4 465,994	2 681,820	-3 446,694
Variation de stocks vins	-16 730,182	0,000	-38 848,400
Total	24 985 378,684	32 489 948,756	54 684 870,923

Note N°33 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 30 juin 2026 un solde de 183 430 231,435 DT, au 30 juin 2025 un solde de 173 585 882,067 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 404 123 112,214 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Achats de matières premières bière	19 616 678,826	17 265 657,905	49 881 609,566
Achats de sucre et CO2	17 960 337,429	14 560 060,922	34 118 278,539
Achats de concentrés et additifs	15 640 456,880	17 464 473,070	35 627 167,631
Achats de matières et fournitures consommables	76 491 133,907	76 324 329,340	184 693 219,333
Achats de pièces de rechange	5 520 720,163	3 502 795,040	9 864 936,788
Sous-traitance de production (*)	26 914 494,555	64 557 349,714	99 951 981,910
Achats non-stockés	8 170 314,653	7 584 453,277	17 535 946,384
Achats café de Paris	73 565,289	87 266,875	182 548,258
Variations des stocks de matières premières	2 669 469,206	5 479 563,254	7 846 037,985
Variations des stocks de matières consommables	395 569,608	-669 853,684	673 199,733
Variations des stocks de matières de conditionnements	12 026 963,483	-31 817 962,174	-32 114 852,608
Variation des stocks pièces de rechanges	-851 964,232	505 732,792	-1 738 323,106
Variation des stocks de fournitures consommables	-846 447,597	-865 669,662	-1 244 204,099
Refacturations des charges	-351 060,735	-392 314,602	-1 154 434,100
Total	183 430 231,435	173 585 882,067	404 123 112,214

(*) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la mise en boîtes et en fûts de la bière. La variation est due au changement du modèle économique de sous-traitance de la mise en boîtes de la bière avec la SEABG.

Note N°34 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 30 juin 2026 un solde de 28 187 524,978 DT, au 30 juin 2025 un solde de 24 076 358,429 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 48 976 703,920 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025 Retraité	Solde au 30/06/2025 Présenté	Solde au 31/12/2025
Salaires et compléments de salaires	22 754 591,055	21 788 990,788	21 788 990,788	43 637 028,233
Charges sociales légales	4 256 105,024	3 288 994,399	3 288 994,399	7 407 560,903
Autres charges du personnel (*)	3 423 211,921	3 186 303,802	2 415 269,408	2 120 045,344
Reprise sur provisions (**)	-2 246 383,022	-4 187 930,560	0,000	-4 187 930,560
Total	28 187 524,978	24 076 358,429	27 493 254,595	48 976 703,920

(*) Pour les besoins de comparabilité, la colonne au 30 juin 2025 a été retraitée. La provision pour congés payés a été reclassée de la rubrique « autres charges d'exploitation » à la rubrique « charges du personnel ».

(**) Pour les besoins de comparabilité, la colonne au 30 juin 2025 a été retraitée. La reprise sur provision pour risques et charges a été reclassée de la rubrique « dotation aux amortissements et aux provisions » à la rubrique « charges du personnel ».

Note N°35 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 30 juin 2026 un solde de 13 222 445,968 DT, au 30 juin 2025 un solde de 16 459 532,131 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 47 582 415,968 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025 Retraité	Solde au 30/06/2025 Présenté	Solde au 31/12/2025
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	94 176,478	72 248,000	72 248,000	101 462,000
Dotations aux amortissements Constructions	1 570 592,898	1 506 036,813	1 506 036,813	3 065 433,411
Dotations aux amortissements Matériels d'exploitation	1 807 992,930	2 042 913,773	2 042 913,773	4 106 441,086
Dotations aux amortissements Matériels techniques bière	2 159 736,104	5 019 926,000	5 019 926,000	7 553 934,852
Dotations aux amortissements Matériels de transport	754 142,606	574 033,137	574 033,137	1 232 027,024
Dotations aux amortissements Equipements de bureau	35 068,836	29 203,272	29 203,272	61 570,011
Dotations aux amortissements Matériels informatiques	168 117,250	118 647,997	118 647,997	249 113,865
Dotations aux amortissement Agencement aménagement divers	334 146,326	372 133,946	372 133,946	734 671,686
Dotations aux amortissements Emballages (palettes en bois)	87 961,000	128 373,000	128 373,000	233 118,626
Dotations aux amortissements autres emballages	1 731 741,126	1 654 302,656	1 654 302,656	3 384 992,041
Dotations aux amortissements Installations générales	1 987 498,950	1 916 542,416	1 916 542,416	3 949 600,154
Dotations casse bouteilles et ébréchés	2 408 867,285	1 927 595,061	1 927 595,061	3 757 861,713
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,000	1 121 142,526	1 121 142,526	18 466 132,101
Dotations aux provisions indemnités départs à la retraite	0,000	0,000	0,000	396 953,000
Dotations aux provisions pour dépréciation des bouteilles	0,000	0,000	0,000	569 924,000
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances	91 604,179	7 828,804	7 828,804	428 000,989
Reprise sur provisions (*)	-9 200,000	-31 395,270	-4 219 325,830	-708 820,591
Total	13 222 445,968	16 459 532,131	12 271 601,571	47 582 415,968

(*) Pour les besoins de comparabilité, la colonne au 30 juin 2025 a été retraitée. La reprise sur provision pour risques et charges a été reclassée de la rubrique « dotation aux amortissements et aux provisions » à la rubrique « charges du personnel ».

Note N°36 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations totalisent au 30 juin 2026 un solde de 36 341 889,351 DT, au 30 juin 2025 un solde de 32 082 367,561 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 74 460 969,877 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025 Retraité	Solde au 30/06/2025 Présenté	Solde au 31/12/2025
Sous-traitance générale	1 926 075,977	1 489 789,526	1 489 789,526	3 858 474,363
Locations	810 887,323	520 850,670	520 850,670	1 238 627,206
Entretiens et réparations	1 448 899,410	1 258 332,368	1 258 332,368	3 161 277,461
Primes d'assurance	1 277 577,924	958 801,217	958 801,217	4 702 387,058
Etudes, recherches et divers services extérieurs	2 307 553,719	1 935 248,888	1 935 248,888	6 275 853,069
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	957 453,051	943 567,203	943 567,203	2 274 914,870
Publicités et publications	5 757 063,951	3 959 263,674	3 959 263,674	8 942 911,490
Frais de transport de biens et de services	4 542 763,945	3 898 291,128	3 898 291,128	10 400 742,507
Déplacements, missions et réceptions	461 127,980	223 760,164	223 760,164	612 132,464
Frais postaux et de télécommunications	226 971,161	152 385,421	152 385,421	365 047,519
Frais bancaires	201 124,403	243 623,646	243 623,646	432 591,835
Redevances pour concessions	5 585 290,536	4 913 028,536	4 913 028,536	12 818 692,459
Jetons de présence	256 248,000	256 250,000	256 250,000	512 500,000
Impôts et taxes sur rémunérations	455 929,930	436 089,276	436 089,276	876 320,864
Autres droits	56 585,293	63 561,017	63 561,017	98 010,431
Autres impôts et taxes	11 810 146,776	11 098 946,945	11 098 946,945	26 309 322,573
Personnels extérieurs à l'entreprise	0,000	776 255,132	776 255,132	883 534,326
Autres charges liées à l'exploitation (*)	1 047 531,232	890 300,437	9 371 678,781	2 482 355,444
Reprises sur provisions aux autres charges liées à l'exploitation (*)	0,000	0,000	-7 710 343,950	-2 861 861,343
Refacturation charges publicitaires	-2 787 341,260	-1 935 977,687	-1 935 977,687	-4 313 150,051
Refacturation des autres travaux	0,000	0,000	0,000	-1 970 506,668
Reprise sur provisions	0,000	0,000	0,000	-2 639 208,000
Total	36 341 889,351	32 082 367,561	32 853 401,955	74 460 969,877

(*) Pour les besoins de comparabilité, la colonne au 30 juin 2025 a été retraitée. La provision pour congés payés a été reclassée de la rubrique « autres charges d'exploitation » à la rubrique « charges du personnel ».

Note N°37 : Produits financiers nets

Les produits et charges financiers nets totalisent au 30 juin 2026 un solde de 13 495 390,641 DT, au 30 juin 2025 un solde de 5 118 347,870 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 9 682 314,227 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Intérêts sur comptes courants	13 467 482,071	4 995 004,434	13 014 855,333
Intérêts sur escomptes effets	0,000	-42 417,047	-134 609,118
Pertes de changes	-310 777,967	-546 993,819	-773 503,708
Gains de changes	444 168,439	712 754,302	1 487 940,720
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0,000	0,000	-3 912 369,000
Autres charges financières nettes	-105 481,902	0,000	0,000
Total	13 495 390,641	5 118 347,870	9 682 314,227

Note N°38 : Produits des placements

Les produits des placements totalisent au 30 juin 2026 un solde de 106 532 534,333 DT, au 30 juin 2025 un solde de 107 271 733,356 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 112 093 110,504 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Revenus sur titres de créances	0,000	0,000	1 069 023,875
Dividendes sur titres de participations	103 199 202,781	96 076 601,952	96 142 126,675
Produits sur cessions des titres de placements	0,000	0,000	103 274,427
Autres produits de placements	3 333 331,552	11 195 131,404	14 778 685,527
Total	106 532 534,333	107 271 733,356	112 093 110,504

Note N°39 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 30 juin 2026 un solde de 89 200,947 DT, au 30 juin 2025 un solde de 435 272,093 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 487 977,370 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	79 803,000	84 900,000	118 250,000
Divers autres produits et profits de l'exercice	9 397,947	50 293,005	69 648,282
Divers produits et profits des exercices antérieurs	0,000	300 079,088	300 079,088
Total	89 200,947	435 272,093	487 977,370

Note N°40 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 30 juin 2026 un solde de -3 014 781,667 DT, au 30 juin 2025 un solde de -1 678 232,312 DT et au 31 décembre 2025 un solde de -5 324 745,910 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Autres diverses pertes de l'exercice et des exercices antérieurs	-3 014 781,667	-1 678 232,312	-5 324 745,910
Total	-3 014 781,667	-1 678 232,312	-5 324 745,910

Note N°41 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise au 30 juin 2026 un solde de 24 426 388,600 DT, au 30 juin 2025 un solde de 20 819 861,200 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 56 247 937,600 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Impôt sur les sociétés	24 426 388,600	20 819 861,200	56 247 937,600
Total	24 426 388,600	20 819 861,200	56 247 937,600

Note N°42 : Contribution Sociale de Solidarité

La contribution sociale de solidarité totalise au 30 juin 2026 un solde de 3 663 958,290 DT, au 30 juin 2025 un solde de 1 040 993,060 DT et au 31 décembre 2025 un solde de 8 437 190,640 DT, à savoir :

Désignations	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Contribution sociale de solidarité	3 663 958,290	1 040 993,060	8 437 190,640
Total	3 663 958,290	1 040 993,060	8 437 190,640

IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2026

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de **36 937 364,561** dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2026	31/12/2025	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 235 116,973		13 235 116,973
Casse de Bouteilles	2 408 867,285		2 408 867,285
Reprises sur provisions	-2 255 583,022		-2 255 583,022
Variation des stocks de produits finis	28 021 883,164	27 719 125,274	-302 757,890
Variation des stocks de matières premières	24 949 384,472	27 618 853,678	2 669 469,206
Variation des stocks de matières consommables	109 214 798,755	121 001 902,635	11 787 103,880
Variation des stocks de marchandises	288 289,345	513 984,195	225 694,850
			14 379 510,046
Variation des clients et comptes rattachés	238 814 244,683	145 295 188,747	-93 519 055,936
Variation des emballages consignés	-105 513 666,273	-99 820 020,273	5 693 646,000
			-87 825 409,936
Variation des autres actifs non courants	4 751 695,428	1 610 265,646	-3 141 429,782
Variation des autres actifs courants	48 161 874,867	26 703 784,144	-21 458 090,723
Variation des prêts et depots reclassés en immobilisations financières	9 250 420,647	6 451 740,994	-2 798 679,653
			-27 398 200,158
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	106 991 461,953	67 981 172,796	39 010 289,157
Variation des autres passifs courants	239 023 067,262	119 365 684,037	119 657 383,225
Variation des dividendes	-116 300 671,101	-175 647,671	-116 125 023,430
			42 542 648,952
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-79 803,000		-79 803,000
Encaissements dividendes	-103 199 202,781		-103 199 202,781
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			62 083,011
Total des variations et des réajustements			-148 129 972,630
RESULTAT DE LA PERIODE			185 067 337,191
VARIATION 1			36 937 364,561

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **53 379 158,892** dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 48 385 653,202 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 84 650,000 dinars.

- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 103 199 202,781 dinars.
- Encaissements des revenus des actions propres (dividendes) pour 38 549,313 dinars.
- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations financières pour 1 557 590,000 dinars.

VARIATION 2 : 53 379 158,892 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de **120 199 976,570** dinars qui sont relatifs aux décaissements des dividendes et autres distributions détaillés comme suit :

- Dividendes relatifs à l'exercice 2020 pour 19 880,575 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2021 pour 19 880,575 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2022 pour 20 575,700 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2023 pour 22 290,280 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2024 pour 24 097,600 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2025 pour 119 718 251,840 dinars.
- Autres distributions pour 375 000,000 dinars.

4/ L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités est de 62 083,011 dinars.

5/ Note sur la trésorerie à la clôture de la période :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Placements et autres actifs financiers	2 849 970,441	69 642 895,612	125 530 368,134
Liquidités et équivalents de liquidités	406 319 722,335	191 025 470,923	313 047 740,009
Concours bancaires et autres passifs financiers	-539 554,229	-2 420 815,865	-2 433,468
Trésorerie à la clôture de la période	408 630 138,547	258 247 550,670	438 575 674,675

V -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 30/06/2026

Produits	Montants 30/06/2026	Charges	Montants 30/06/2026	Soldes	30/06/2026
Ventes de marchandises et autres	25 168 282	Coût d'achat de marchandises vendues	24 985 379	Marge commerciale	182 903
Revenus et autres produits d'exploitations	354 113 391				
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-760 225				
Total	353 353 167	Total		Production	353 353 167
Production	353 353 167	Achats consommés	183 430 231	Marge sur coût matières	169 922 935
Marge commerciale	182 903	Autres charges externes	24 019 227		
Marge sur coût matières	169 922 935				
Production d'immobilisations	0				
Autres produits d'exploitation	3 701 362				
Total	173 807 200	Total	24 019 227	Valeur Ajoutée Brute	149 787 973
Valeur Ajoutée Brute	149 787 973	Impôts et Taxes	12 322 662		
		Charges de Personnel	28 187 525		
Total	149 787 973	Total	40 510 187	Excédent brut d'exploitation	109 277 786
Excédent brut d'exploitation	109 277 786	Autres pertes Ordinaires	3 014 782		
Autres gains ordinaires	89 201	Dotations aux Amorts et Prov .Ordinaires	13 222 446		
Produits financiers	106 532 534	Impôt sur le Résultat Ordinaire	24 426 389		
Produits et charges financiers nets	13 495 391	Contribution au profit de l'état	3 663 958		
Total	229 394 912	Total	44 327 575	Résultat des activités ordinaires après IS	185 067 337

VI EVENEMENTS POST-CLOTURES :

Il n'y a pas d'évènement post-clôture

VII - NOTE SUR LES CONTROLES FISCAUX :

- Un contrôle fiscal limité couvrant l'exercice 2019 : L'administration fiscale, par le biais d'une notification datée du 5 avril 2023, réclame 541.785 dinars. La société a formulé une opposition et a fourni toutes les explications et les justifications nécessaires. Par ailleurs, elle a sollicité l'intervention de la commission de conciliation. En date du 2 Février 2026, la société a été convoqué par la commission de conciliation pour une réunion avec l'administration fiscale. La Commission a rendu son avis le 21 avril 2026.

Le 19 juin 2026, la société a été notifiée d'une taxation d'office maintenant l'ensemble des chefs de redressement pour le montant de 541.785 dinars.

La société a procédé à la signature d'un calendrier de paiement du principal sur 5 ans pour un montant de 271.893 dinars pour bénéficier de l'amnistie fiscale en termes de pénalité. Au 30 juin 2026, elle a procédé au paiement de la première échéance qui s'élève à 13.545 dinars.

La société a intenté une action en justice et demeure dans l'attente de la fixation d'une audience.

- Un avis de vérification fiscale approfondie a été adressé à la société en date du 3 juillet 2023. La vérification fiscale couvre l'exercice 2019 et porte sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

Le 28 août 2024 la SFBT a été notifiée pour un montant de 36.026.151 dinars. La société a fait opposition à cette taxation en rejetant son objet par lettre envoyée à l'administration fiscale le 11 octobre 2024.

Le 6 janvier 2025 l'administration fiscale a envoyé sa réponse en maintenant tous les éléments de la taxation.

Le 20 janvier 2025 la SFBT a fait opposition par une lettre envoyée à l'administration fiscale.

Le 24 avril 2025, la SFBT a été notifiée de nouveau d'une taxation d'office de 36.026.151 dinars y compris les pénalités de retard s'élevant à 18.013.075 dinars.

La société a procédé à la signature d'un calendrier de paiement du principal pour bénéficier de l'amnistie fiscale en termes de pénalité. Depuis la date de signature de l'échéancier, et jusqu'au 30 juin 2026, la société a procédé au paiement de cinq échéances pour un montant cumulé de 4.503.268 dinars.

La société a intenté une action en justice au tribunal de première instance. Dans le cadre de cette procédure, un expert judiciaire a été désigné par le tribunal. Le 19 mai 2026, la société a été convoquée à une réunion avec cet expert afin de présenter les documents et

justificatifs relatifs à l'affaire. Une audience est fixée au 7 octobre 2026 en attente des résultats de l'expertise.

- La SFBT a fait l'objet, courant 2021, d'une vérification fiscale préliminaire en matière d'impôt sur les sociétés portant sur l'exercice 2017.

Les résultats de ce contrôle ont été notifiés à la société le 28 décembre 2021. La taxation a porté sur un impôt complémentaire à payer de 9.335.720 dinars, y compris les pénalités de retard s'élevant à 3.360.859 dinars.

La société a formulé une opposition à cette notification dans une réponse envoyée à l'administration fiscale en date du 8 février 2022 et a rejeté les points soulevés.

Le 11 juin 2024, la SFBT a été notifiée de nouveau d'une taxation d'office de 9.335.720 dinars, y compris les pénalités de retard s'élevant à 3.360.859 dinars.

La société a procédé à la signature d'un calendrier de paiement du principal pour bénéficier de l'amnistie fiscale en termes de pénalité. Depuis la date de signature de l'échéancier, et jusqu'au 30 juin 2026, la société a procédé au paiement de neuf échéances pour un montant cumulé de 2.688.687 dinars.

La société a intenté une action en justice devant le tribunal de première instance. Dans le cadre de cette procédure, un expert judiciaire a été désigné par le tribunal. Le 18 juin 2025, la société a été convoquée à une réunion avec cet expert afin de présenter les documents et justificatifs relatifs à l'affaire. Une audience est fixée au 7 octobre 2026 en attente des résultats de l'expertise.

- Un avis de vérification fiscale approfondie a été adressé à la société le 12 décembre 2025 portant sur tous les impôts et taxes dont la SFBT est soumise et couvrant les exercices de 2021 à 2024. La vérification a commencé le 5 janvier 2026. Le 26 juin 2026, l'administration fiscale a informé la société de la prorogation de la durée de la vérification pour une période supplémentaire de 180 jours. À ce jour, le contrôle est toujours en cours.

VIII- NOTE SUR LE CONTROLE SOCIAL :

Au cours de l'année 2023, la S.F.B.T. a été soumise à un contrôle CNSS au titre des exercices 2020, 2021 et 2022. Le 8 juillet 2024, la SFBT a été notifiée de 1 592 742 dinars.

Le 6 juillet 2026, la société a été notifiée d'une mise en demeure pour le montant de 1 592 742 dinars.

Afin d'engager une action en justice, la société est actuellement dans l'attente de la réception de l'état de liquidation de la CNSS.

IX- NOTE SUR LA DECISION DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE A L'ENCONTRE DU GROUPE SFBT :

Le 28 septembre 2017, le conseil de la concurrence a ouvert une enquête ayant pour objet l'auto-saisine d'une affaire intentée à l'encontre de la société tunisienne des boissons

gazeuses -STBG dont l'objet est l'abus de position dominante et l'utilisation de la société ERRAFEHA comme unique distributeur.

Le conseil de la concurrence a introduit en date du 08/01/2020 la SFBT dans l'affaire susmentionnée en tant que société mère du groupe SFBT.

Le 17/02/2022, le conseil a également introduit les autres sociétés du groupe à savoir STBO ; SBT ; SOTEV ; SFBT DISTRIBUTION ; ERRAFABA ; SNB ; STBN et SGBIA.

Après plusieurs examens, enquêtes et justifications fournis, le conseil a fini par rendre son rapport de clôture d'enquête en décembre 2022 en reprochant des pratiques anti-concurrentielles.

Le 08/05/2024, le conseil de la concurrence rend sa décision, en premier ressort, dans l'affaire de l'auto-saisine enrôlée depuis 2017 et inflige au Groupe SFBT une amende de 19.985.869 dinars dont 12.995.603 dinars pour la SFBT.

Dès la réception de la notification officielle de cette décision, la société va interjeter l'affaire en appel.

X- NOTE SUR LA DECISION DE LA DOUANE :

Dans le cadre des investigations menées par l'Administration des Douanes portant sur le rapatriement des recettes d'exportation afférentes aux exercices 2000 à 2024, une pénalité d'un montant de 11.517.790 dinars a été notifiée à la SFBT.

En date du 4 décembre 2025, la SFBT a introduit une demande de conciliation auprès de l'Administration des Douanes, laquelle a été acceptée le 26 décembre 2025. Conformément à cet accord, la SFBT a procédé au règlement immédiat de 10% du montant de la pénalité et au paiement de la première tranche le 13/03/2026 de 545 570 dinars.

Le 27 avril 2026, la société a envoyé une demande d'actualisation du dossier pour le paiement de la totalité du montant.

Tunis, le 6 août 2026

Messieurs les actionnaires de la

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T » ou « société ») comprenant le bilan établi au 30 juin 2026, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir des capitaux propres positifs de 955.611.527 dinars y compris le bénéfice de la période s'élevant à 185.067.337 dinars.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces informations financières intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la S.F.B.T au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les points décrits au niveau des notes aux états financiers N° VII, VIII et IX se rapportant, respectivement, aux contrôles fiscaux, au contrôle social et à la décision du conseil de la concurrence à l'encontre du groupe SFBT.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés - MTBF**

Cabinet d'Audit et de Consultants

Ahmed SAHNOUN

Ali LAHMAR

SICAV CAPITALISATION PLUS
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **339 018 076 dinars**, un actif net de **338 915 409 dinars** et un bénéfice de la période de **4 526 817 Dinars**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410

« Examen de l'information financière trimestrielle accomplie par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières trimestrielle consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 21 Juillet 2026

Le Commissaire Aux Comptes

ORGA AUDIT

Monoom Ben Ahmed

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2026
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	3	193 145 023	98 039 890	106 950 135
Obligations et valeurs assimilées		193 145 023	98 039 890	106 950 135
Titres OPCVM		0	0	0
Placements monétaires et disponibilités	4	145 873 053	91 971 454	36 272 417
Placements monétaires		145 872 202	91 970 941	36 271 882
Disponibilités		851	513	535
Créances d'exploitation		0	0	0
TOTAL ACTIF		339 018 076	190 011 344	143 222 552
PASSIF				
Autres créditeurs divers	5	102 667	54 146	69 291
TOTAL PASSIF		102 667	54 146	69 291
ACTIF NET				
Capital	10	329 135 869	183 705 956	134 154 955
Sommes distribuables		9 779 540	6 251 242	8 998 306
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		9 779 540	6 251 242	8 998 306
ACTIF NET		338 915 409	189 957 198	143 153 261
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		339 018 076	190 011 344	143 222 552

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 Au 30/06/2026	Période du 01/01 Au 30/06/2026	Période du 01/04 Au 30/06/2025	Période du 01/01 Au 30/06/2025	Période du 01/01 Au 31/12/2025
Revenus du portefeuille-titres						
6		2 094 884	4 025 271	1 364 523	1 383 728	4 963 342
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 094 884	4 025 271	1 364 523	1 383 728	4 963 342
Revenus des placements monétaires	7	3 150 954	4 549 601	1 505 600	3 347 562	6 512 148
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 245 838	8 574 872	2 870 123	4 731 290	11 475 490
Charges de gestion des placements	8	(613 320)	(983 255)	(306 890)	(487 215)	(1 223 565)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 632 518	7 591 617	2 563 233	4 244 075	10 251 925
Autres produits		0	0	0	19	19
Autres charges d'exploitation	9	(97 028)	(157 536)	(50 525)	(83 674)	(202 622)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 535 490	7 434 081	2 512 708	4 160 420	10 049 322
Régularisation du résultat d'exploitation		1 491 815	2 345 459	1 381 162	2 090 822	(1 051 016)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 027 305	9 779 540	3 893 870	6 251 242	8 998 306
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 491 815)	(2 345 459)	(1 381 162)	(2 090 822)	1 051 016
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 721	7 721	0	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		1 097	1 097	0	0	0
Frais de négociation de titres		(17 491)	(17 491)	(22 932)	(23 327)	(23 327)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 526 817	7 425 408	2 489 776	4 137 093	10 025 995

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 526 817	7 425 408	2 489 776	4 137 093	10 025 995
Résultat d'exploitation	4 535 490	7 434 081	2 512 708	4 160 420	10 049 322
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 721	7 721	0	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 097	1 097	0	0	0
Frais de négociation de titres	(17 491)	(17 491)	(22 932)	(23 327)	(23 327)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	0	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	81 778 626	188 336 740	52 617 983	132 050 735	79 357 896
Souscriptions	190 006 843	381 755 529	111 811 097	236 617 664	394 875 904
- Capital	174 257 700	352 350 585	108 173 100	231 157 500	380 665 300
- Régularisation des sommes non distribuables	52 864	95 589	(177 929)	75 720	112 637
- Régularisation des sommes distribuables	15 696 279	29 309 355	3 815 926	5 384 444	14 097 967
Rachats	(108 228 217)	(193 418 789)	(59 193 114)	(104 566 929)	(315 518 008)
- Capital	(99 039 197)	(178 093 790)	(57 250 900)	(101 996 400)	(300 750 700)
- Régularisation des sommes non distribuables	(29 774)	(49 230)	24 780	(22 350)	(101 009)
- Régularisation des sommes distribuables	(9 159 246)	(15 275 769)	(1 966 994)	(2 548 179)	(14 666 299)
VARIATION DE L'ACTIF NET	86 305 443	195 762 148	55 107 759	136 187 828	89 383 891
ACTIF NET					
En début de période	252 609 966	143 153 261	134 849 439	53 769 370	53 769 370
En fin de période	338 915 409	338 915 409	189 957 198	189 957 198	143 153 261
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	2 318 136	1 333 611	1 316 854	534 465	534 465
En fin de période	3 065 872	3 065 872	1 826 076	1 826 076	1 333 611
VALEUR LIQUIDATIVE	110,545	110,545	104,025	104,025	107,343
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,79%	6,02%	6,35%	6,86%	6,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/06/2026

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV CAPITALISATION PLUS est une Société Anonyme créée le 25 mars 2024, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 4 décembre 2024.

Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CAPITALISATION PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de SICAV CAPITALISATION PLUS est confiée à la SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE, le dépositaire étant la BANQUE DE TUNISIE.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Évaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées

sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- * À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- * Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- * À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV CAPITALISATION PLUS figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 juin 2026 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2023 » ainsi que les souches BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2.3. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique

« Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève à 193 145 023 dinars au 30 juin 2026 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES		255 000	25 500 000	26 297 803	7,76%
<i>* Obligations de sociétés</i>					
- Emprunt Amen Bank		105 000	10 500 000	10 804 245	3,19%
AMEN BANK SUB 2025-2 CAT B	TNA3Z7AYXXX2	45 000	4 500 000	4 694 409	1,39%
AMEN BANK SUB 2026-1	TNQXCLYWABG2	60 000	6 000 000	6 109 836	1,80%
- Emprunt UBCI		100 000	10 000 000	10 389 996	3,07%
UBCI SUB 2025-1 CAT A	TNTWU2KQRW54	40 000	4 000 000	4 189 159	1,24%
UBCI SUB 2025-2 CAT C	TNATYLQMS1D3	60 000	6 000 000	6 200 837	1,83%
- Emprunt BTK LEASING SUB 2026-1 CAT A	TNUVSEHTMT81	50 000	5 000 000	5 103 562	1,51%
<i>Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier</i>			160 727 896	166 847 220	49,23%
<i>* EMPRUNT NATIONAL</i>		947 000	92 060 000	96 293 395	28,41%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 1ère tranche	TN2781ZB9E10	195 000	19 500 000	20 025 841	5,91%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 4ème tranche	TN9092FJVKK8	150 000	15 000 000	15 657 271	4,62%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 4ème tranche	TNMCPXLL1EE2	70 000	7 000 000	7 282 993	2,15%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 3ème tranche	TNRS9CVT3SJ7	400 000	40 000 000	42 282 967	12,48%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	132 000	10 560 000	11 044 323	3,26%
<i>* Bons du Trésor Assimilables</i>		69 431	68 667 896	70 553 825	20,82%
BTA 7,2% FEVRIER 2027	TN0008000721	17 181	17 124 303	17 600 499	5,19%
BTA 7,2% MAI 2027	TN0008000747	23 078	22 953 379	23 180 137	6,84%
BTA 7,5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	28 400	27 826 320	28 984 045	8,55%
BTA 8% JANVIER 2028	TNHUVZNLATV4	772	763 894	789 144	0,23%
TOTAL			186 227 896	193 145 023	56,99%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités totalisent au 30 juin 2026 un montant de 145 873 053 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN			54 500	53 582 064	54 353 207	16,04%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BT			19 500	19 309 586	19 419 382	5,73%
(50 jours au taux de 7,59%)	TNRLLYKHARC4	09/06/2026	1 000	991 655	995 348	0,29%
(30 jours au taux de 7,59%)	TNONO09SB6C5	10/06/2026	11 000	10 944 690	10 983 480	3,24%
(260 jours au taux de 8,25%)	TNHO7RG6R520	08/01/2026	1 500	1 432 521	1 478 536	0,44%
(40 jours au taux de 7,59%)	TNAB2TSJ6E33	24/06/2026	2 000	1 986 619	1 988 977	0,59%
(190 jours au taux de 8,25%)	TN5DPJ8FXW6	27/01/2026	500	483 310	497 031	0,15%
(50 jours au taux de 7,59%)	TNSRXY6CO2P0	23/06/2026	3 000	2 974 964	2 979 005	0,88%
(50 jours au taux de 7,59%)	TNSRXY6CO2P0	17/06/2026	500	495 827	497 005	0,15%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BNA			20 000	19 589 477	19 969 943	5,89%
(120 jours au taux de 7,90%)	TN7PF29N0NA9	10/03/2026	20 000	19 589 477	19 969 943	5,89%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BH			15 000	14 683 001	14 963 882	4,42%
(120 jours au taux de 8,14%)	TNXW4MFJ85S9	15/03/2026	15 000	14 683 001	14 963 882	4,42%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				32 998 054	33 030 402	9,75%
Prise en pension EMP NAT 2024 T2 TF BIAT du 30/06/2026 au 01/10/2026, taux de 7,99%				25 500 026	25 500 026	7,52%
Prise en pension BTA Décembre 2034 9,9% BNA du 08/05/2026 au 04/09/2026, taux de 7,64%				899 088	909 201	0,27%
Prise en pension BTA Décembre 2034 9,9% BNA du 13/05/2026 au 10/09/2026, taux de 7,64%				599 553	605 660	0,18%
Prise en pension BTA Novembre 2030 8% AMEN BANK du 17/06/2026 au 15/09/2026, taux de 7,64%				4 999 366	5 013 159	1,48%
Prise en pension EMP NAT 2024 T2 TF BIAT du 19/06/2026 au 20/07/2026, taux de 7,64%				1 000 021	1 002 356	0,30%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			12 422	12 422 000	12 497 402	3,69%
(95 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	30/04/2026	533	533 000	538 516	0,16%
(94 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	29/05/2026	1 166	1 166 000	1 172 527	0,35%
(97 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	03/06/2026	195	195 000	195 893	0,06%
(98 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	06/04/2026	153	153 000	155 232	0,05%
(101 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	30/06/2026	780	780 000	780 000	0,23%
(96 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	04/06/2026	104	104 000	104 459	0,03%
(92 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	02/06/2026	1 630	1 630 000	1 637 743	0,48%
(968 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	11/06/2026	936	936 000	939 176	0,28%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	13/05/2026	41	41 000	41 334	0,01%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	20/05/2026	1 511	1 511 000	1 521 510	0,45%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	19/06/2026	2 529	2 529 000	2 534 148	0,75%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	29/04/2026	1 506	1 506 000	1 521 840	0,45%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	17/04/2026	1 338	1 338 000	1 355 024	0,40%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				45 736 000	45 991 191	13,57%
DISPONIBILITES					851	0,00%
TOTAL				144 738 118	145 873 053	43,04%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers s'élève à 102 667 DT au 30/06/2026 contre 54 146 DT au 30/06/2025, et se détaillant comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Retenue à la source	61 392	30 749	37 897
Redevance CMF	29 184	14 171	16 216
TCL	4 722	2 518	2 879
Provision honoraires commissaire aux comptes	6 969	6 308	11 899
Provision honoraires PDG	400	400	400
TOTAL	102 667	54 146	69 291

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 2 094 884 DT pour le 2ème trimestre de l'année 2026 contre 1 364 523 DT pour la même période de l'année 2025, et se détaillent comme suit:

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
- Revenus des BTA et Emprunts Nationaux	1 636 582	3 252 895	1 364 523	1 383 728	4 852 804
- Revenus des obligations des sociétés	458 302	772 376	0	0	110 538
TOTAL	2 094 884	4 025 271	1 364 523	1 383 728	4 963 342

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2026 au 30/06/2026 à 3 150 954 DT contre 1 505 600 DT pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
Intérêts des certificats de dépôt	896 273	1 257 867	215 871	318 525	777 937
Intérêts des comptes à terme	176 192	375 077	171 451	240 511	701 048
Intérêts des comptes de placement	1 489 756	1 964 046	784 269	1 609 285	3 076 411
Revenus des prises en pension	588 733	952 611	334 009	1 179 241	1 956 752
TOTAL	3 150 954	4 549 601	1 505 600	3 347 562	6 512 148

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04/2026 au 30/06/2026 à 613 320 DT contre 306 890 DT pour la même période de l'exercice 2025 et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	- 472 693	- 757 807	- 236 524	- 375 503	- 943 017
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	140 627	225 448	70 366	111 712	280 548
TOTAL	613 320	983 255	306 890	487 215	1 223 565

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2026 au 30/06/2026 à 97 028 DT contre 50 525 DT pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
Redevance CMF	79 019	126 838	39 572	62 957	157 415
TCL	12 812	20 914	6 987	11 588	28 079
Contribution sociale de solidarité	0	400	0	400	400
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	3 993	6 971	2 765	6 309	11 900
Rémunération de personnel (PDG)	1 200	2 400	1 200	2 400	4 800
Droit de timbre	2	4	0	0	6
Charges diverses	2	9	1	20	22
TOTAL	97 028	157 536	50 525	83 674	202 622

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2025

Montant	134 154 955
Nombre de titres	1 333 611
Nombre d'actionnaires	517

Souscriptions réalisées

Montant	352 350 585
Nombre de titres émis	3 502 665
Nombre d'actionnaires nouveaux	257

Rachats effectués

Montant	(178 093 790)
Nombre de titres rachetés	(1 770 404)
Nombre d'actionnaires sortants	(54)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 721
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 097
Frais de négociation de titres	(17 491)
Régularisation des sommes non distribuables	46 360
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A) 8 998 306
Régularisation du résultat incorporé à la VL	11 688 126

Capital au 30-06-2026

Montant	329 135 869
Nombre de titres	3 065 872
Nombre d'actionnaires	720

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2026

11- AUTRES INFORMATIONS

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.